IBLIOTECA NAZ.
XVII
A
55
NAPOLI
XVII
A
55
BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XVII

MA

REPUBLIQUE

MA

REPUBLIQUE

AUTEUR, PLATON:

EDITEUR, J. DE SALES.

TOME VI.

OUVRAGE DESTINÉ A ÊTRE PUBLIÉ,

L'AN. M. D. CCC.

DESTRUCTION

DU CLERGÉ

ET DE

LA NOBLESSE.

PLUSIEURS mois s'écoulérent avant qu'on instruisit légalement le procès du père d'Éponine ; et ce n'était pas la faute du tribunal, créé pour prononcer en dernier ressort sur les crimes de lèze-nation : il se trouvait dans les prisons tant d'accusés détenus par les comités des re-

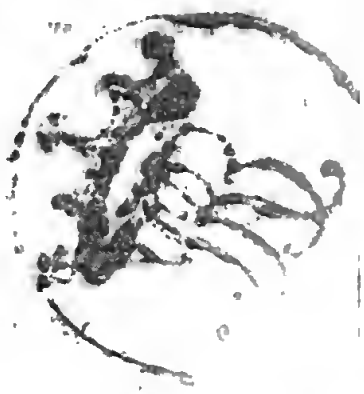

cherches, on comptait si peu de magistrats pour les juger, qu'il fallait bien que la premiére loi sociale, sur la liberté individuelle fût violée à chaque instant par le peuple, qui ne s'était armé que pour assurer la liberté de tous.

La prison du sage était étroite; car en détruisant les Bastilles du despotisme, on n'avait pas songé à rendre commodes les Bastilles de la liberté. Mais comme on lui avait rendu sa boëte d'or et ses lettres de change, il s'y procurait toutes les jouissances de la vie, que sa philosophie pou-

vait admettre ; d'ailleurs il respirait le même air qu'Eponine, il pouvait la presser contre son sein : et quand la nature parle aussi fortement dans le cœur d'un père, on trouve la sérénité du ciel, au milieu des ténèbres d'une prison.

Eponine elle-même, a qui la bonté naturelle du peuple Français inspirait encore plus d'idées consolantes, que le despotisme du comité des recherches ne lui en faisait concevoir de sinistres, se livrait quelquefois à son heureuse gaité. Elle souriait sur la fatalité d'une certaine

lettre, qu'un concours d'événemens bizarres avait toujours dérobée à sa curiosité : les iuquisiteurs d'état, disait-elle, n'ont pas voulu nous la faire connaître le jour même de notre interrorogatoire ; vous verrez, mon père, qu'on ne nous la lira qu'avec notre sentence.

D'ailleurs, la jeune héroïne ne pouvait entendre prononcer le nom du chevalier, qu'avec un frémissement involontaire. Son incertitude, sur le sort de cet infortuné, éveillait dans son cœur ingénu, un sentiment plus vif que celui de la sensibilité ; et ce

sentimeut qui lui avait parú jusqu'alors si dangereux, elle s'apprivoisait avec lui par l'habitude même qu'elle avait contractée de le repousser.

Combien ce sentiment se serait accru, dans cette ame naturellement expansive, si elle avait été instruite que le chevalier était renfermé dans la même prison d'état, oú elle se voyait détenue ! si elle avait sçu qu'un seul mur la séparait de l'homme généreux, à qui, dans sa pensée solitaire, elle tenait lieu de l'univers !

Malheureusement ce mur, grace à la vigilance inquiète des sattellites du comité des recherches, équivalait à une distance de cent lieues; l'imagination même n'aurait pu le franchir; d'ailleurs, le chevalier était inconnu même à ses gardes: comme il n'avait voulu compromettre ni son nom ni l'ordre de Malthe, le jour où il fut arrêté, il avait jetté sa croix, et pris un nom vulgaire, qui ne pouvait être dèshonoré, même par l'opprobre du supplice.

Eponine, outre les jouissances de la nature, les seules com;

patibles avec sa vertueuse inexpérience, charmait quelquefois ses loisirs, par la lecture rapide de cette foule de feuilles éphémères sur la révolution, dont la France à cette époque, était inondée : il n'y avait aucune de ces feuilles, qui n'annonçât la plus rigoureuse impartialité, et aucune qui ne manifestât, dès la première page, à quelle faction elle était vendue ; il fallait déterrer la vérité, ensevelie encore plus profondément sous cet amas de décombres littéraires, que dans le puits célèbre des philosophes.

En général, elle goutait peu les discussions politiques de l'assemblée narionale : aucun des législateurs n'avait embrassé d'une vue générale, la masse entière de la législation. Lorsqu'une question était à l'ordre du jour, on la discutait avec tout l'art possible, mais sans voir sa connexité avec celle qui la précédait, et avec celle qui devait la suivre. Les orateurs plus sensibles aux triomphes de l'éloquence qu'à ceux de la dialectique, dédaignaient de parler à la raison froide des hommes d'État, pour mettre en jeu à leur gré les passions de la multitude.

Les harangues étincellaient d'esprit, mais cet esprit, de quelque parti que fussent les Démosthènes, semblait tellement jetté dans le même moule, qu'il faisait ressortir avec le même avantage, le sophisme et l'éternelle vérité.

Quant à l'histoire des débats, elle paraissait à Eponine l'opprobre de la révolution ; elle ne concevait pas comment une assemblée de législateurs, qui se glorifiait d'avoir établi une police dans une grande monarchie, n'avait pu réussir à en instituer une dans son propre sein : elle

souriait d'entendre prononcer le mot de majesté au milieu d'une arène de gladiateurs qui se défiaient au combat à outrance, qui se lançaient le mépris, et qui mettaient la gloire à s'entredétruire.

Alors se consommait, parmi les représentants de la France, le grand délit de la subversion totale du clergé, et se préparait celui de la destruction de la noblesse.

Ma fille, disait le philosophe, ton cœur s'attendrit, à la vue des malheurs qui menacent en

France les ministres de la religion, est j'applaudis sans peine à ta sensibilité : mais le délit de la destruction du clergé, ouvre un champ bien plus vaste à la douleur publique ; comme les spoliateurs de l'église ont aussi mal raisonné que ceux qui l'ont défendue ; l'homme juste doit pleurer ici à la fois sur le machiavélisme des oppresseurs et sur l'égarement des victimes.

Je sçais, en m'élevant à toute la hauteur de la philosophie de Socrate, ce qu'il faut penser de l'institution primitive du clergé ; c'était le comble du

délire politique, d'introduire dans un état un corps qui par sa nature était étranger à l'état, de permettre à des hommes qui se disaient les interprêtes du ciel, d'intervenir dans le gouvernement de la terre, et de protéger au dépens des vrais citoyens, les célibataires sacrés de ces familles éternelles, où l'on naît sans père et où l'on meurt sans postérité.

Mais malgré ce vice, iuhérent à toutes les constitutions qui ont eu la stupidité d'admettre des religions exclusives, j'incline à penser qu'il y a une injustice

mal-adroite, dans le mode que les législateurs de la France ont adopté, pour le faire disparaître dans leur monarchie.

Assurément tout état qui peut s'organiser, peut aussi revivifier ses ruines. S'il est dans son sein quelque corps parasite, qui ne subsiste qu'au dépens de la seve générale qu'il détourne de ses canaux, il a le droit de le séparer de l'arbre que flétrit son influence. Mais la dissolution d'une confédération sacrée, n'entraîne pas la ruine des membres qui la composent : l'ordre de citoyens peut-être anéanti léga-

lement, tandis que le citoyen ne sçaurait sans crime être frappé de mort par le gouvernement.

Si l'assemblée nationale avait mis du génie dans l'ensemble de sa législation, elle aurait coupé d'un seul coup toutes les têtes de l'hydre du fanatisme, en n'adoptant aucune religion nationale, en statuant que désormais le culte de l'ordonnateur des mondes, ne serait point exercé par une classe sacerdotale, mais par des individus.

Si cette assemblée avait été juste, en proposant aux ministres

des autels de devenir citoyens, elle aurait respecté leurs propriétés; elle aurait senti que ces infortunés, ne pouvant plus être protégés par l'association qui leur tenait lieu de force publique, il fallait les protéger de toute l'énergie des loix dont ils avaient acheté l'appui par leurs sacrifices,

Si enfin l'assemblée avait été conséquente, elle n'aurait pas, pour ramener la paix dans l'état, semé un germe éternel de discorde dans l'église; elle n'aurait pas compromis le patriotisme, en le mettant aux prises avec la foi :

elle n'aurait pas dèshonoré la cause des lumières, en remplaçant, par des prêtres transfuges, des prêtres perturbateurs.

Pardon, ma chère Eponine. si ma philosophie se permet de prononcer ici le mot de foi; tu connais peu cette langue énigmatique des réligions revélées, avec laquelle un hyerophante imposteur donne du lustre à ses mystères, et ta raison supérieure s'en console aisément. Je rentre dans ma théorie générale, afin de me faire entendre.

Le clergé de France, sous pré-

texte que ses droits émanaient du ciel, n'avait pu contracter avec la nation, de souverain à souverain, parce que deux puissances centrales, dans un état, sont une absurdité, mais il avait contracté avec elle comme aggrégation de propriétaires. puisqu'il payait sa part des charges publiques, à condition d'être protégé; de là il résulte que l'état avait le droit de vie et de mort sur le corps et non sur les individus : le prêtre restait sous la sauvegarde des loix, lors même que le sacerdoce serait frappé à mort par le gouvernement.

Et ces propriétaires sacrés avaient d'autant plus de droit aux regards tutélaires du gouvernement, que les premiers possesseurs des biens religieux l'avaient vû naître ; les usurpations pieuses des premiers ages, devenues légales par le laps des siècles, étaient assez épurées par une propriété qui précédait le berceau de la monarchie.

Cette chaîne de principes n'a pas même été entrevue par les législateurs ; delà une lutte aveugle de sophistes qui n'a éclairé personne: on invoquait, des deux côtés,

les lumières du siècle, et les ennemis du clergé l'attaquaient avec le glaive de la force, tandisque ses appuis ne le défendaient qu'avec le bouclier des conciles et de la Sorbonne.

Les rep.ésentants de la France devaient frapper le corps entier du clergé, et ils lui ont laissé son code usurpateur, sa hiérarchie à privilèges, ses décorations offensantes et jusqu'à l'usage funeste de ses anathêmes.

Ils devaient, en incorporant les ministres de l'église à l'état, rendre inviolables des propriétés,

nemi qu'il assiège se rende à discrétion, et qui ne lui laisse pas interprêter ce mot terrible dans toute l'atrocité de la signification Romaine. Il était bien évident que, dans la langue de Mirabeau, disposer du patrimoine de l'église c'était l'envahir, comme, dans celle de Scipion, recevoir à discrétion Carthage, c'était acheter le droit de la renverser.

Le clergé de France, voyant que le mot de propriété n'était point dans le décret, s'endormit sur la vague signification du terme, que les Machiavel de l'assemblée avaient eu l'adresse

de lui substituer ; mais il fut bientôt éveillé par les mains qui le dépouillaient. Les législateurs, une fois maîtres de disposer des biens qu'ils convoitaient depuis long-temps, en disposèrent. L'ordre fut envoyé le même jour aux quarante trois mille petites républiques, qui gouvernaient la grande monarchie, de mettre en vente toutes les possessions ecclésiastiques, qui se trouvaient dans leur arrondissement. On observa bientot que la générosité Française pouvait éloigner des acquisitions dont s'allarmait la délicatesse ; alors on eut l'art de les rendre si faciles par

leslongsintervallesdespayements, que l'intérêt se trouva naturellement aux prises avec la pndeur et finit par en triompher. C'est ainsi que les nations, dans le silence de la morale, héritent des corps qu'elles assassinent.

Dans les grandes subversions de l'ordre social, les crimes même heureux ne se soutiennent que par des crimes. La France commençait à verser en paix les patrimoines de l'église, pour combler l'abîme effroyable de sa dette, lorsque poursuivant le cours de leurs conquêtes, les législateurs imaginèrent une nou-

velle circonscription de diocèses, qui rendait les pasteurs de l'église étrangers à leur troupeaux. Ce second acte d'hostilité fit tressaillir les victimes sacrées sous le couteau qui les immolait, et on les punit de leurs justes murmures, en les enchaînant au nouvel ordre de choses par les nœuds sacrilèges d'un serment,

Le serment d'abjurer une doctrine sucée avec le lait, pour reconnaître la suprématie de l'autorité civile sur l'église, était un piège cruel, tendu à tout ce qui n'avait pas la raison supérieure du philosophe ; cet acte

indiscret d'un pouvoir oppresseur mettait l'homme de bien timide entre sa conscience et la loi : il le forçait à l'alternative affreuse de la désobéissance ou de la perfidie. La majeure partie du clergé choisit d'être pauvre sans remords et désobéit.

Cependant la multitude, à qui il faut l'appareil d'un culte revelé, pour lui tenir lieu de la religion simple et sublime de l'homme, pour laquelle son ignorance n'est point faite, voyant la désertion des autels, demandait à grands cris ses premiers pasteurs à l'assemblée nationale; celle-ci tou-

jours conduite par des hommes, à qui l'esprit de système tenait lieu de génie, ne s'était pas attendue à une si effrayante résistance : elle n'avait pas calculé que sur cent trente prélats, il s'en trouverait cent vingt-six de réfractaires. Mais sa fierté n'en fut point déconcertée ; elle persevera dans ses plans oppresseurs ; le despotisme de ceux qui veulent maîtriser les opinions, comme celui des rois qui veulent tyranniser les hommes, ne recule jamais.

An lieu d'éclairer paisiblement les chefs du clergé sur les

droits de la patrie, antérieurs à leurs absurdes privilèges, au lieu de modifier la formule odieuse de leur serment, au lieu de fixer un long intervalle, pour laisser le temps aux lumières de triompher de vains préjugés, on les déclara à l'instant déchus de leurs sièges, et on procéda à leur donner des successeurs : comme si dans quelqu'ordre social que ce soit, on pouvait sans des procès en forme contre chaque individu, destituer des magistrats à vie qui n'ont pas abdiqué !

De ce nouvel attentat, il a

résulté un germe éternel de discordes, qvi sappant la nouvelle constitution par sa base, peut l'amener à périr un jour, avec toutes les choses sublimes qu'elle renferme, et la mémoire de tout le bien qu'elle méditait de faire aux hommes.

Les factieux qui voulaient que l'ancien clergé fut frappé de mort, ont nommé celui qui devait le remplacer ; delà les choix odieux ou bisarres, dont la France, revenue à elle-même, commence à rougir. On a moins cherché l'austérité des mœurs

et, nne piété éclairée dans les nouveaux évêques que l'exaltation du civisme ; déclamer contre l'église, a paru le meilleur titre pour posséder les premières dignités de l'église : et on a souvent sacré des sophistes pour en faire les successeurs des apôtres.

Voilà donc deux clergés en France, tandisque, si le constitution avait été dressée par des hommes de génie, il n'y en aurait point dutout. Les deux clergés, n'en doutons point, se feront une guerre immortelle ; l'opprimé opposera aux décrets que fait valoir l'oppresseur, le

foudres affaiblis, mais non éteints, d'une religion expirante, dont tous deux se disent les interprêtes, et le gouvernement qui verra les citoyens partagés, sera obligé de devenir intolérant lui-même, pour étouffer, dans des mains fanatiques, les torches de l'intolérance.

Oh ! combien, Eponine, l'assemblée nationale aurait épargné de malheurs à la France qu'elle régénérait, si elle avait eu le courage d'être juste envers ce clergé, qui pouvait sauver la nation, non par son suicide, mais par ses sacrifices !

Ma doctrine, à cet égard, si j'avais eu quelqu'influence sur les esprits, aurait été aussi simple que conséquente ; j'en ai donné, dans des temps plus heureux, les élémens à l'empereur, et elle ne paraîtra pas nouvelle à la philosophie pacifique de mon Eponine.

L'unité de puissance centrale sans laquelle il n'existe point de bon gouvernement, voulait que le clergé de France comme corps fut anéanti : ce qui s'opérait sans troubles ni secousses, en interdisant à ses membres tout vêtement distinctif, excepté aux au-

tels, en réduisant à un cérémonial de préséance les grades de sa hiérarchie, en bornant sa correspondance avec le pontife de Rome, à un simple commerce de bienveillance, et sur-tout en anéantissant toutes ses jurisdictions,

Quant aux membres individuels de ce clergé, qui, en cessant de tenir à un ordre, seraient devenus citoyens, il fallait leur assurer la libre possession de leurs biens, que semblait leur promettre le titre solemnel de quatorze cents ans de jouissance,

au lieu de les entretenir avec parcimonie, comme des hommes de guerre soudoyés, au lieu de les placer par un serment indiscret, entre l'indigence et les remords.

Cependant comme l'état, courbé vers sa décrépitude, par le poids énorme de sa dette, ne pouvait reprendre, que d'après les sacrifices de ses citoyens, l'attitude noble et fiere de son adolescence, il était tout simple qu'il s'adressat d'abord au clergé, soit à cause d'une opulence, dont l'origine était suspecte, soit parce que condamné par son célibat re-

ligieux à n'avoir que la patrie pour héritière, il n'y avait que dans le sein de cette mère commune qu'il put avec décence verser ses bienfaits.

Il suffisait, pour amener le clergé de France à ce grand dévouement, de faire valoir l'élan généreux de son patriotisme, à l'époque mémorable de la nuit des sacrifices; on m'a assuré qu'un des métropolitains de la Provence avait offert, au nom de l'ordre, quatre cents millions: il aurait donné un milliard, si on avait négocié avec lui au lieu de combattre; et ce milliard,

en maintenant la monachie debout, lui aurait sauvé le fléau du papier-monnaie, fléau plus destructeur que trois siècles d'édits bursaux, de lettres de cachet et de Bastilles.

L'ordre ecclésiastique, une fois anéanti, l'état héritait naturellement des biens sacrés, à la mort de chaque titulaire, et au bout d'une génération la dette nationale n'était plus.

Je ne sais si je me fais illusion; mais il me semble que cette marche aurait été digne de la majesté des législateurs de l'Eu-

rope ; elle ne faisait pas résulter le bien de la patrie des désastres des citoyens ; elle pouvait être utile à la fois aux conquérants et aux victimes, et servir la politique sans compromettre la morale.

Ce plan prévenait l'introduction d'un schisme dans l'église de France, schisme amené nécessairement par la distinction entre deux clergés, l'un consitutionnel l'autre réfractaire.

Dès-lors il devenait inutile d'enchaîner, par un serment, es ministres des autels, au nouve

nouvel ordre des choses qui contrariait toutes leurs idées primordiales : serment d'ailleurs très-impolitique : car si les prêtres se faisaient citoyens, il était inutile à l'état, et si leur cœur désavouait leur bouche, il ne servait qu'à faire des sacrilèges.

La chose publique ne se trouvant plus ainsi froissée entre le patriotisme et la religion, le clergé n'effrayait plus l'état par une confédération de résistances : on ne voyait plus, sur cent trente princes de l'église, quatre seulement se condamner à être le

roseau qui plie, tendisque cent vingt-six préfèrent d'être le chêne qui casse, au risque d'écraser en tombant la patrie qui les opprime,

Je refais, comme tu le vois, mon Éponine, une des parties essentielles de la constitution Française, dont l'esprit de parti semble avoir dégradé les bases : avec quel zèle je me livrerais au développement de ma théorie, si j'étais libre et législateur ! si je pouvais tonner dans le temple auguste de la liberté, contre les oppresseurs de la raison, au lieu de voir ma voix éteinte, se

perdre dans l'enceinte silentieuse d'une prison !

Mais ce que je n'ai pu dire aux régénérateurs de la France, je le dirai un jour à la France régénérée ; elle sçaura par moi, de combien d'années son retour à la paix a été retardé, par l'abus des lumiéres, dans les factieux qui la représentaient et par le défaut de lumières dans ses gens de bien; et mes justes réclamations, plus durables sans-doute que les crimes qui les ont fait naître, seront gravés par les burins réunis de la philosophie et de l'histoire, à chaque page de ma République.

Jusqu'à l'époque où la France ressuscitée sera digne de m'entendre, mes idées tutélaires seront où méconnues ou perverties : car partout où l'esprit de faction domine, on ne voit dans le sage qui nous redresse, que le coupable qu'on désire, ou dumoins que le coupable qu'on imagine.

Les esprits incendiaires des deux partis, invoqueront contre ce qu'ils appellent mes crimes, la persécution de l'état divisé contre lui-même, qui tolère leurs libelles ; et je les écraserai par mon silence et par une nouvelle édition de mon ouvrage.

Des amis prétendus de la raison, non moins dangereux peut-être, croiront honorer ma Républlque, en la présentant comme un frêle tissu de rêveries vertueuses, que le soufle de l'expérience doit dissiper. Ces critiques, s'ils sont éclairés, mentiront contre la conscience de leurs lumières : car ils verront aisément qu'en appuyant sans cesse ma théorie sur l'histoire de la révolution française, je me suis mis en garde contre les chimères de l'Optimisme. Ils verront que si ma république a quelque prix, c'est parce qne toute nation grande

et généreuse peut l'adopter ; et ils ne pourront se dissimuler que l'enthousiasme pour le bien est le seul point de contact que j'aye avec l'abbé de Saint-Pierre, et le fameux disciple de Socrate.

Je connais assez les hommes, ma fille, pour croire qu'on ne blesse jamais impunément les opinions qu'on reçoit de l'esprit de faction, et encore moins, celles qu'on lui donne. On imprimera long-temps sur mon nom le sceau d'une réprobation qui m'honore ; en attendant, le tems qui m'a condamné à la mort en naissant, viendra à grand pas

exécuter sa sentence; il est vraisemblable qu'à l'époque où la France sourira à mes travaux, je ne serai plus; mais je lègue à mon Éponine tout ce qui est fait pour me survivre, et si sa main chérie place ma république sur la pierre agreste de ma tombe, elle rappellera à des hommes sensibles, qu'un jour Rome reconnaissante crut s'acquitter envers un grand homme, en plaçant le tableau de la transfiguration sur le cercueil de Raphaël.

Toutes ces idées sinistres, d'ingratitude et de mort, avaient un peu ému le vieillard, dont la

tête blanchie, se penchait douloureusement, sur le sein d'Éponine ; comme la nuit était déjà avancée, l'héroïne proposa à son père de permettre au sommeil de calmer ses sens, et peu tranquille elle-même sur ce dépôt que son cœur lui avait confié, elle veilla auprès du lit, jusqu'à ce que la fatigue du sage eut fermé sa paupière.

L'insomnie fut longue, et la sensible Éponine, à qui sa tendresse interdisait toute espèce de mouvement, se contentait de promener machinalement ses regards sur les murs dépouillés

et silentieux qui formaient sa prison : tout-à-coup, un mot gravé grossièrement avec une pointe d'airain sur nne pierre à demi-voilée par un rideau, la tire de sa rêverie : c'était le nom d'Éponine ; elle se lève avec précipitation, et comparant dans son esprit l'écriture avec la lettre fatale, dont elle n'avait jamais pu lire que l'adresse, c'est lui mon père, s'écrie-t-elle, c'est l'esclave : il a habité dans ce séjour du crime; peut-être il l'habite encorë ; ensuite revenue à elle-même, et baisant la main du vieillard, pour cacher sa rougeur,

d'attention, et elle entendit distinctement les brigands effrénés désigner parmi les perturbateurs dont ils voulaient faire tomber la tête, le baron de Bésenval, le marquis de Favras et un esclave.

Il respire donc ! dit douloureusement la jeune héroïne, et le ciel ne me l'apprend que par les cris de Cannibales qui provoquent son supplice !

Cependant l'orage populaire se calmait, et l'officier de Belgrade vint annoncer que la garde nationale, en déployant tout

l'appareil de la force publique, avait fait rentrer les rebelles dans le devoir.

Cette émeute amena peut-être, ou dumoins accélera la mort de Favras; on crut que pour sauver un sang innocent, il fallait abreuver d'un sang suspect une multitude effrénée, qui ne croyait à la liberté que sur la foi du carnage. Au reste cette victime abandonnée au peuple ne servit qu'à élever nn nouveau nuage sur la pureté de la révolution; car l'héroisme de la mort de l'infortuné rendit problèmatiques les horreurs dont on entourait sa

vie ; on se persuada difficilement que l'homme vil, qui voulait assassiner les pères de la patrie, put mourir comme Barnevelt et Socrate.

Les jours qui suivirent cette nuit lugubre, on amena dans les prisons du châtelet, une foule de gentilshommes, dont le crime était de déplaire au peuple, et d'inspirer de l'ombrage aux comités des recherches.

N'en doute point, ma fille, disait le vieillard, à la vue des hommes décorés qu'on trainait avec l'appareil de l'ignominie,

les hommes qui conspirent pour rendre odieuse aux siècles futurs la plus belle des insurrections, ne s'arrêteront pas au milieu des crimes heureux qu'ils exécutent ; tout ennemi qui se rencontrera dans la route de leur ambition ou de leur vanité, disparaîtra devant eux ; ils ont mutilé le clergé, ils ne tarderont pas á anéantir la noblesse.

C'est ainsi que le sage lisait dans l'avenir, éclairé par sa raison, guide plus sûr que l'inspiration des prophêtes; et pendant qu'il prédisait la chute de la noblesse, déjà la noblesse n'était plus. La

nuit du 19 Juin 1790, l'assemblée nationale profita d'une séance où le parti populaire se trouvait dominant, pour proscrire à jamais la Pairie de France, les grandes dignités de la couronne, les titres, les cordons et les armoiries : et trois cents mille citoyens qui s'étaient endormis gentilshommes, se réveillèrent sans ancêtres.

Dans un moment d'épanchement de cœur, où le philosophe gémissait sur la destinée de quatre vingt mille familles, dont le plus grand nombre n'avait d'autre patrimoine que des parchemins héréditaires, et l'honneur qu'ils

supposent, vous attachez donc mon père, dit Éponine, une grande valeur à cette monnaye d'opinion, qu'on appelle noblesse, monnaie d'autant plus recherchée, que le temps on a plus effacé les empreintes, monnaie suspecte, en ce que le métal le plus raffiné n'efface pas en éclat celui qui a le plus d'alliage, monnaie funeste à l'ordre social, parce qu'elle empêche de circuler l'or vierge, qui est le talent ou la vertu.

Non ma fille, reprend le vieillard, j'apprécie comme toi le phantome brillant qu'on vient

d'anéantir : ce qui n'est qu'un souvenir n'a point de poids dans mes balances philosophiques. Je n'aime point qu'on divinise le hazard de la naissance ; je n'aime point qu'on institue un culte dont la vanité est l'idole, où l'on s'honore de ce qu'on a été et non de ce qu'on est, et dont une caste d'hommes privilégiés s'arroge exclusivement le sacerdoce.

Et quand même ma raison abusée ferait grace à une noblesse pure, telle que celle du livre d'or de Venise, ou de la chancellerie d'Allemagne, la noblesse de France, conservée moins

intacte par le frottement des siècles, ne mériterait pas de ma prudence les mêmes ménagements : je scais que ce furent des gentilshommes Francs ou Sicambres, qui conquirent la monarchie, mais il n'existe plus depus long temps aucun rameau de cette souche antique qui a ombragé les Gaules : et quand il en existerait, ce ne serait pas d'une race féroce de conquérants que devrait se glorifier un état généreux qui se régénère par les lnmières.

On ne connaît guères de familles Françaises qui remontent

par des titres authentiques au delà de cinq siècles ; les guerres fanatiques pour la conquête d'un frivole tombeau de Jérusalem, ont moissonné presque toute la fleur de cette noblesse antique qui avait donné à la nation ses premiers législateurs, et nous sçavons par les monumens de l'histoire, qu'on fut obligé de créer à la fois mille nobles, à la suite des désastres d'une croisade.

La noblesse Française, malgré l'orgueil de ses généalogies, ne m'inspirerait donc point cette espéce de vénération religieuse que

la vue d'un roi détrôné obtient toujours de la crédulité de la multitude, et qu'elle arrache quelquefois dans des moments d'illusion à la raison du philosophe.

Mais ce qui me fait verser des larmes de sang, sur le décret qui ôte à trois cents mille hommes leurs ancêtres, c'es le droit de violer solemnellement des propriétés de citoyen, droit désastreux, dont les despotes de tous les peuples et de tous les ages, reçoivent ici l'exemple des législateurs.

Assurément la noblesse est une propriété ; ce long et glorieux souvenir des exploits guerriers et des services rendus à ses souverains, transmis de père en fils pendant un grand nombre de siècles, me semble un bien plus noble patrimoine, que cet or accumulé par des bassesses heureuses, qui appelle la protection des loix dans les héritiers des Samuel Bernard ou des Bourvalais.

Ce souvenir, quoiqu'un bien d'opinion, était un dépôt sacré dont les familles pouvaient s'énorgueillir, puisque pendant plus

de douze cents ans, il leur donna droit aux distinctions militaires, aux dignités de la couronne et à la considération de la multitude.

Ce souvenir était une propriété, puisque les titres qui en étaient le gage, transmis à des familles indigentes, procuraient un état á de jeunes infortunés sans patrimoine et servaient de dot aux orphelines.

C'était une propriété, puisque la loi, pendant douze siècles, veilla à l'intégrité du dépôt des généalogies, puisqu'elle ne put

empêcher l'opinion de flétrir les tiges antiques que l'amour de l'or engageait à greffer avec des souches de moderne datte ; puisqu'en protégeant l'homme qui vivait de la gloire de ses pères, elle infligeait l'opprobre et les peines au vil usurpateur, qui secouait la poussière où il était né, pour se créer des ancêtres.

Et il fallait que cette propriété fut bien authentique, puisque les législateurs de France, par une contradiction que rien ne peut pallier, l'ont protégée même en l'anéantissant. A côté

Je ne m'amuserai pas à te prouver par les faits, qu'il n'a existé aucun grand peuple connu, qui n'ait tiré parti de la chimère brillante de la naissance, pour faire opérer aux hommes de grandes choses.

Je ne te citerai point, dans ces républiques mêmes où un peuple souverain doit s'affecter davantage de toute distinction qui l'humilie, un Périclès ou un Alcibiade, demandant, au nom de ses ancêtres, les dignités qui lui permettent de les faire oublier : un César offrant, pour ses titres à la dictature, que,

descendu d'Ancus Martius par les hommes, et de Vénus par les femmes, il réunit dans sa maison la sainteté des dieux, et la majesté des rois. La Grêce et Rome seraient d'un bien faible poids dans les balances de l'assemblée nationale; elle sourirait de dédain sur des faits, quand il s'agit des droits de l'homme primitif.

Je vais plus loin, et je ne croirai pas même nécessaire d'examiner ici en homme d'état, s'il est utile d'extirper jusques dans ses dernièret racines, l'arbre phantastique de la noblesse.

Je laisserai, en problême, la décision philosophique du créateur de l'esprit des loix : qu'anéantir dans un grand état toutes les hyérarchies, et sur-tout la classe des gentils-hommes, c'est le réduire á l'alternative des deux plus mauvais gouvernements, de la monarchie absolue ou de la démocratie.

Je ne ferai aucun usage du principe : que dans un empire que le luxe a dégénéré, tout ressort qui sert à remonter la machine politique est bon : que l'honneur qui consiste à n'exister que par ses ayèux, fût-il un

préjugé, il faut lui pardonner; puisqu'il suppléa souvent à la vertu, et qu'en un mot, si ce dieu de la vanité n'existait pas, il faudrait l'inventer.

A plus forte raison je n'appuyerai point sur les idées subsidiaires : que la noblesse, considérée comme le prix des services, étant une monnaie idéale qui n'appauvrit point l'état qui la distribue, mériterait d'être encouragée chez tout peuple qui ne veut point augmenter la dette qui l'écrase : et que dans la France, sur-tout, où l'or dépravateur des mœurs pnbliques, menace de

tout envahir, il n'est point indifférent d'opposer la folie de la naissance qui est bonne à quelque chose, à la folie de la richesse qui n'est bonne à rien.

Je laisse donc dans toute son intégrité, cette grande et belle question : faut-il une noblesse dans une monarchie qui s'organise où qui se régénère ? et je me contente de discuter avec la raison tranquille de mon Eponine, si l'assemblée nationale a bien fait de l'anéantir, dans un gouvernement philosophique, destiné à servir de modèle à l'univers.

Or, nous avons vû que la noblesse en France était une propriété sacrée de quatre-vingt mille familles; et si, comme on l'apprendrait à l'école sublime de Zénon et de Socrate, il n'y a point de gouvernement philosophique, sans le respect des législateurs pour les propriétés, il s'ensuivrait que les augustes destructeurs de la noblesse Française, ennemis de leur propre ouvrage, auraient appris à leurs successeurs à attenter à la constitution, la propriété la plus sublime sans-doute d'un corps de régénérateurs.

Et qu'on ne dise pas que la noblesse avait cessé d'être une propriété, lorsque de jeunes chevaliers jettèrent, avec un orgueil patriotique, leur écu et leur lance au milieu de l'assemblée nationale, pour se confondre dans la foule, à l'époque mémorable de la nuit des sacrifices.

Assurément les héros-citoyens, qui mirent alors tant d'enthousiasme, non à descendre, mais à élever à eux vingt-quatre millions d'hommes, ne songèrent à renoncer qu'à de viles distinctions pécuniaires, ou à des privilèges vexateurs : jamais il n'entra

dans leur pensée, d'anéantir les diplômes qui constataient les services de leurs ancêtres, de fouler aux pieds les decorations qu'ils tenaient de la générosité du monarque, et qu'ils partageaient avec lui, et de se priver volontairement d'un nouveau mobile pour servir la patrie, en joignant l'honneur à la vertu.

Et quand même ils auraient eu la folle grandeur d'ame, de ne conserver des tombeaux de leurs ayeux, que la poussière qu'ils renferment, crois-tu, Éponine, qu'ils pouvaient stipuler pour les quatre-vingt mille familles

dont ils étaient les représentants? crois-tu qu'un élan rapide d'enthousiasme dans quelques jeunes chevaliers Français, qui produirait quelques minutes de gloire et une vie entière de remords, suffirait pour ôter légalement à trois cents mille citoyens, un patrimoine qu'ils ont appris, dès le berceau, à chérir plus que l'existence?

Je ne connais que deux espèces de forces qu'une grande nation puisse confier à ses législateurs, pour mettre de niveau tous les intérêts et toutes les opinions; c'est la voie des lu-

mières, pour obtenir des sacrifices volonraires, ou, en cas de refus de la part des infortunés, dont on provoque la dépouille, la voye des dédommagements.

La noblesse de France n'a point eu le temps d'être éclairée sur le néant de l'orgueil de ses titres, que lui disputait un orgueil plus puéril encore : quelques heures ont suffi pour discuter si les loix devaient faire disparaître le phantome de ses prééminences : elle avait été douze cents ans à élever le colosse de sa grandeur et une nuit a réduit ce colosse en poussière.

L'assemblée nationale n'a offert aucun dédommagement à cette noblesse dont elle anéantissait la plus précieuse des propriétés ; sa raison suprême a été son bon plaisir, comme sous les souverains de l'ancien régime : elle a dit, comme la nature, l'univers est mon domaine : j'y éléve tout, j'y abaisse tout à mon gré, sans exiger de reconnaissance, sans qu'on ait droit d'exiger de moi des dédommagements.

Cependant les législateurs de la France n'ignoraient pas, que, dans tout ordre social, dès que le pouvoir souverain brise le

contrat primitif, au défaut de sacrifices volontaires de la part des parties lézées, il leur faut des dédommagements ; eux-mêmes venaient de reconnaitre cette base de la morale des états, en offrant aux princes de l'empire, qu'ils dépouillaient, des indemnités. Et assurément la noblesse Allemande ne plaidait pas une cause aussi belle aux yeux de la raison, que la noblesse Française ; l'une, étrangére en France, voulait exercer des droits de souverain, sur un état qu'elle n'avait pas subjugué, et l'autre ne voulait que conserver à l'ombre

des

des nouvelles loix, ce qu'elle tenait de la justice des anciennes, ou dumoins de leur générosité : les Rohan, les Lorraine, les Montmorency dépouillés, citaient à l'assemblée de leurs représentants, le droit primitif, la morale et la nature, tandisque les électeurs de l'empire ne citaient que le traité de Westphalie.

Assurément tout pouvoir, qui, dans un état prêt à se régénérer, pèse sur une classe de citoyens, ou la dégrade, doit être brisé sans dédommagement pour les oppresseurs : mais il s'en faut

bien qu'on put faire un pareil reproche à la noblesse Française; depuis longtemps l'arbre empoisonné de la féodalité, ne poussait plus de rameaux; les coutumes antiques subsistaient, mais les mœurs et les lumières leur ôtaient toute leur influence; le nom de cultivateur n'était plus un opprobre, et le prince pouvait se dire le roi des citoyens et non pas le roi des gentilshommes.

Lorsque, pour donner une base éternelle au grand ouvrage de la restauration, il fut proposé, à l'ouverture des États-Généraux,

de détruire les ordres, et d'opiner sur la dénomination commune de citoyen, on observa qu'il n'y eut presque point de réclamation de la part des chefs de la noblesse : les héros les plus populaires furent ceux dont les noms augustes semblaient contemporains de la monarchie : la majeure partie des opposants, ne se trouva composée que de courtisans, dont les titres suspects avaient été légitimés par la faveur, ou de ces nobles d'hier à qui le comte de Lauraguais disait si plaisamment : permettez-moi d'être un moment membre du tiers, je

vous permets bien à vous d'être gentilshommes.

Cette haute noblesse, lorque la révolution fut consommée, ne dégénéra point de sa grandeur d'ame; elle avait des privilèges pécuniaires, qui la dispensaient d'acquitter les charges de l'état: elle avait des privilèges de puissance qui mettaient une barrière entre elle et le reste des citoyens; elle eut le courage de faire l'abandon volontaire à la patrie de toutes ces distinctions onéreuses ou humiliantes, à l'époque glorieuse de la nuit des sacrifices.

Oh! combien je tremble, mon

Éponine, que la France ne paye cher un jour le refus qu'elle a fait d'un si noble dévouement : et qu'en rejettant de son sein une noblesse pure, qui ne pouvait ni fouler le peuple, ni l'avilir, elle n'ait dans la suite à lutter contre une noblesse de tyrans, qui la ramenera, au milieu des torrents de sang humain, à l'antique despotisme féodal, ou qui s'ensevelira sous les débris de la nouvelle république !

L'assemblée nationale, ma fille, a voulu conquérir la France, plutôt que l'éclairer, et elle a perdu tout le fruit de la plus

noble des insurrections. Jamais les conquêtes n'ont fait le bien des hommes, parce qu'elles ont coupé, avec l'épée d'Alexandre, le nœud gordien, qu'il fallait défaire paisiblement avec l'industrie de la raison; le conquérant peut écraser, en passant, le sol qu'il foule aux pieds, mais ce sol n'est que le sable du grand désert, le vent du Samiell s'élève, et il engloutit en un clin-d'œil le despote armé, son nom et son ouvrage.

Pendant que le philosophe expliquait ainsi à sa fille les élémens de l'art de régénérer les

empires, le concierge de la prison parut tout d'un coup, et présenta aux illustres captifs, l'ame même de l'assemblée nationale, le comte de Mirabeau.

A ce nom qui avait tant de droit à la célébrité, Éponine s'approche avec une sorte d'enthousiasme ; à son age on confond aisément une nature grande avec une nature belle, et le génie, pour une beauté de vingt-ans, a toujours la figure de l'Apollon du Belvédère. Mais quand l'héroïne put voir de près les yeux hagards, la physionomie basse et féroce de cet homme à grand

caractère, pétrifiée tout-à-coup par cette tête de Méduse, sa voix expira sur ses lèvres ; alors elle se retira en rougissant dans un angle formé par le mur de la prison, et s'y assit en silence, espérant d'être dédommagée de l'horreur de voir le chef de la révolution Française, par le plaisir de l'entendre.

C'était dans cet angle même que l'infortuné chevalier avait gravé d'une main tremblante le nom d'Éponine. Bientôt la jeune Grecque, absorbée par ce nouveau spectacle, oublia Mirabeau, son père, et l'univers, pour s'oc-

cuper de l'idée délicieuse à la fois et déchirante que présentait ce nom isolé, abandonné à la nature, et confié sans dessein à la solitude d'une prison ; la voix tonnante de Mirabeau ne put même, pendant quelque temps, la tirer de cette douce léthargie. Au milieu de son extase, elle se leva involontairement, prit un poinçon qu'elle trouva sous sa main, et grava au dessous du mot Éponine celui de Villeneuve. Ce ne fut que quand l'ouvrage fut fait que le charme se rompit ; honteuse alors d'avoir uni elle-même deux noms que le ciel

semblait séparer pour jamais, elle reprit son poinçon dans le dessein de les effacer, mais une pudeur d'un nouveau genre l'arrêta; elle s'était crue seule, quand elle avait tracé le nom du chevalier : elle se vit en présence de deux hommes, quand il fallut le faire disparaître; alors laissant tomber son poinçon, elle n'imagina pas d'autre moyen d'échapper à des regards qui l'importunaient qu'en se mêlant à l'entretien.

DU DROIT DE CONQUÊTE DANS LES RÉVOLUTIONS.

Vous la connaissez donc bien, sage étranger, cette révolution, que des hommes absurdes vous ont accusé de venir détruire!—

Je la vois sous toutes ses faces, comme le ciel même qui la protège. J'ai lu dans votre cœur, comte de Mirabeau,—

Je sçais que vous connaissés les empires et les hommes. On me l'a mandé de l'Allemagne, où nous avons tous deux joué un rôle, et c'est ce qui m'a fait naître le désir de venir m'électriser avec vous. Mais la révolution Française ne ressemble à rien, elle est seule dans son espèce, comme le génie de l'homme. Toutes les insurrections dont l'histoire s'honore, pâlissent devant celle de Paris; et on pourrait lire vingt ans Tacite, Machiavel, et Guichardin, sans deviner par quelle cause on a détrôné Louis Seize.—

On peut embrasser cette révolution d'un seul regard, et la peindre d'un seul trait. Ce sont les lumières qui vous ont mis l'épée à la main, et maintenant vous faites servir cette épée a détruire l'ouvrage des lumières.—

Prenez garde, philosophe : vous voyez le fer qui assassine les citoyens, ou je ne vois que le fer qui cicatrise des blessures. Songez que le corps politique commençait à se cangréner, quand il a appellé à son secours les régénérateurs ; il était perdu si, au lieu de couper dans le

vif, comme Sylla ou le grand visir Richelieu, nous n'avions adopté que les froids palliatifs de la raison des Turgot, des Necker et des Malesherbes. —

Ainsi vous désignez sous le nom de fer qui guérit des blessures, le cimeterre sanglant qui a coupé deux des bras de l'antique monarchie, le clergé et la noblesse ! —

La France est le géant Briarée, qui a cent bras pour terrasser le despotisme; elle a pu sans danger perdre deux membres factices, qui lui interceptaient

ses principes de vie et sa vigueur d'Athlète.—

On se fait difficilement à l'idée, que le clergé et la noblesse puissent être regardés, comme les membres factices d'une monarchie, dont ils sont les contemporains. Je conçois aisément que, chez un peuple où tout est neuf, hommes, mœurs et loix, on ferait sagement de ne pas les admettre, parce qu'à la longue, des corps à privilèges, sous nn gouvernement faible ou oppresseur, deviennent des pépinières de tyrans; mais une fois incorporés par une constitution quelconque dans

l'ordre social, il me paraît démontré que ce n'est qu'en vertu d'un droit quelconque, qu'un pouvoir nouveau qui s'élève, peut les anéantir. —

En vertu du droit de se conserver, le seul que l'homme civilisé tienne de lui-même; car celui de créer n'appartient qu'à la nature. Ce droit de se conserver est terrible : il autorise un empire mal organisé, à être le Saturne des Grecs, à se dévorer lui-même. —

Malheur aux états qui ne peuvent se conserver qu'en se dé-

vorant ? ils ne se guérissent pas de leur blessures, ils se punissent du crime de leurs loix : vous les verrez s'agiter quelque temps sous le marbre de leurs tombeaux, mais ils ne se régénéreront jamais.

Et ne croyez pas, comte de Mirabeau, que la France en particulier reprenne sa vigueur primitive, en dévorant son clergé et sa noblesse. L'état qu'on accoutume à des sacrifices sanglants, demandera bientôt des hécatombes. Si les quarante trois mille républiques, que vous avez érigées, embarassent par leurs

frottements la marche de la monarchie, on dressera contre elles des tables de proscription; si votre assemblée nationale ne donne pas à la force publique quelqu'énergie, si elle ne désarme pas la multitude, si elle ne rend pas à la nation son crédit, son or et ses transfuges, une voix terrible, celle de vingt-quatre millions d'opprimés, commandera, au nom d'un peuple souverain, l'anéantissement de toutes vos législatures.

Un gouvernement, qui ne peut se conserver qu'en déchirant sans cesse ses entrailles, doit avoir le

courage de sçavoir mourir : comme l'infortunée mère, qui, dans le siège de Jérusalem, ne pouvait vivre qu'en mangeant son fils, devait n'aspirer qu'à la gloire du suicide.

Au reste, voulez-vous, comte de Mirabeau, que je vous dise votre propre secret? ce n'est pas du droit de se conserver que dérive cette grande masse de pouvoir, dont s'énorgueillit l'assemblée nationale, c'est uniquement du droit de conquête.—

Il est vrai que nous avons conquis peu à peu la plupart des

préjugés qui dégradaient l'esprit humain ; nous avons conquis le trône pour l'incorporer à la nation ; nous avons conquis le sacerdoce, pour le rendre á la nature ; de telles conquêtes honorent les Alexandre de l'assemblée nationale, et, s'ils m'en croyaient, ils ne s'arrêteraient, comme le vainqueur de Darius, qu'aux limites de l'univers. —

Comte de Mirabeau, vous répondez à mon imagination, quand ma raison seule vous interroge ; laissez-là un moment l'assemblée populaire de vos douze cents législateurs, dont votre éloquence

élève à son gré ou abaisse les flots, et songés que vous êtes ici dans la prison de Socrate.

Assurément la conquête des préjugés, est le plus grand service qu'on puisse rendre à la terre. Elle laisse aux empires un ressort toujours subsistant, qui les maintient dans une attitude noble et fière, et les empêche de dégénérer.

Mais cette conquête pacifique est uniquement l'ouvrage des lumières : elle commence en France depuis deux siècles : c'est Montagne qui en a été le pre-

mier Alexandre : votre assemblée nationale, dans tout ce qu'elle a opérée de mémorable, n'a fait que suivre une impulsion donnée : et à cet égard, ses membres les plus distingués, méritent moins d'être les héros de votre conquête philosophique, que ses historiens.

Mais quand j'ai fait dériver du droit de conquête, la masse effrayante de pouvoir, qu'ont accumulée les régénérateurs de la France, je n'ai point prétendu parler de l'empire de la raison sur les préjugés. Je n'ai eu en vue que le droit terrible de

l'épée, avec lequel les héros absolus mettent à mort un gouvernement, que le sage aurait revivifié avec les lumières. —

Il me tarde de voir un vieillard du Péloponèse, apprendre à la France qui l'ignore, que douze cents sages désarmés, ont mis à mort, avec l'épée des conquérants, la monarchie de Louis Seize! —

Eh bien, puisque vous doutez de vos conquêtes guerrières, je vais amuser votre orgueil, du récit de vos exploits.

Vous étiez, dans l'origine, de

faibles États-Généraux, disputant obscurément, à l'ombre du trône, sur les usurpations des ordres à privilèges. Qui vous a constitués ássemblée nationale ? ce n'est ni la nation, dont vous violiés les mandats, ni le monarque dont vous dégradiés la couronne : votre audace seule vous a donné le pouvoir suprême, et ce n'est que la faiblesse du trône qui a pu le légitimer ; or, cette audace est toujours une conquête guerriére : car si ce n'est pas la force même, c'est dumoins l'appareil de la force qui en assure le succès ; et une

forteresse,

forteresse, n'est pas moins au vainqueur, quand il fait capituler les assiégés sur la brèche, que quand il renverse ses murailles.

La souveraineté une fois conquise, par le titre reconnu d'assemblée nationale, vous avez étendu, toujours par la voie des armes, les limites de votre monarchie.

Le clergé vous disputait, au nom du ciel, la faculté de ramener l'homme à ses droits primitifs; au lieu de l'éclairer en paix sur les bases éternelles du pacte social, vous avez armé contre lui un peuple d'autant plus dangereux,

qu'il avait secoué jusqu'au frein d'une mauvaise religion, Alors on a inondé d'images cyniques jusqu'aux pérystiles de vos temples : on a couvert publiquement d'opprobre les vierges sacrées qui desservaient vos hôpitaux, on a lapidé vos princes de l'église; et ces monuments de licence, toujours impunis et toujours renaissans, annonçaient assez que vous vouliez subjuguer avec la force et non avec la loi, les ennemis que vous vous faisiés, avec votre machiavélisme et votre inexpérience.

La noblesse vous importunait

de ses vieux préjugés sur l'honneur, qu'elle avait sucés avec le lait, et avec lesquels elle voulait mourir ; au lieu d'enchaîner à la patrie cet honneur même, qui s'égarait servilement autour d'un trône, vous avez souffert que les agents invisibles de vos chefs de factions, violassent les aziles des grands propriétaires, lacérassent leurs titres, incendiassent leurs chateaux ; et après leur avoir laissé subir en détail mille genres de mort, vous les avez tués d'un seul coup en anéantissant la noblesse.

Vous aviez un trône, déposi-

tàire, depuis douze cents ans, de la souveraineté; ce trône, s'il avait conservé à sa disposition l'or de l'état et ses soldats, pouvait, à la longue, corrompre le corps législatif ou le subjuguer; et il fallait, en l'éclairant sur ses vrais intérêts, lier avec art sa destinée avec celle de la révolution : la moitié de l'ouvrage était fait, puisque le hazard de la naissance vous avait donné un roi honnête-homme, qui aimait votre liberté autant que vous même : eh bien, quel a été le sort de ce roi, le seul de l'Europe, créé exprès pour être le roi de la constitution Française?

vous lui avez enlevé, sans dédommagement, toutes les prérogatives de sa couronne : vous lui avez ravi jusqu'au droit de faire grace, ce droit imaginé par la philosophie, pour reconcilier l'humanité tremblante avec la férocité des loix criminelles : vous l'avez laissé plusieurs fois traîner en triomphe devant vous, dans les murs de sa capitale : vous l'avez exilé, loin de ses gardes, dans l'enceinte de son palais : enfin malgré les cris de l'Europe entière, vous avez laissé impuni l'outrage qui a été fait en sa personne à tous les rois, à l'époque de la nuit des régicides.

La nation du moins devait rester inaccessible à vos hostilités : la nation, au nom de la quelle vous aviez dégradé le trône, rendu le clergé schismatique, et anéanti la noblesse ; cependant vos impitoyables comités préparent un décret pour lui interdire, pendant un grand nombre d'années, jusqu'au droit de révision ; vous vous êtes érigés, sans l'aveu du souverain-né de tous les états, en convention nationale pour dresser un code de loix, et vous défendrez à ce souverain de convoquer une convention nationale légitime, pour rectifier votre ouvrage.

Si ce n'est pas là mettre l'épée à la place du sceptre de la loi, être en guerre avec les hommes qu'on veut régénérer, et règner sur ses concitoyens, par droit de conquête, il faut faire divorce avec sa logique et bruler sa grammaire.—

Eh bien ! puisque votre philosophie me dévoile, tout le reste de mon secret va s'échapper devant vous. Nous sommes seuls, car Éponine, homme par son courage, est un autre vous-même; connaissez une théorie, que je cache aux faibles gens de bien que je fais mouvoir, à ces au-

tomates vertueux qui partagent aujourd'hui ma gloire, et qui, si mon plan avait échoué, n'anraient été que mes complices.

Oui, j'ai conquis la France, avec l'épée, dont j'ai armé le peuple, et je le devais, pour forcer un roi sans caractère, des grands sans prideur, et des gens de lettres sans frein à laisser s'élever en paix le colosse de notre législation.

Eh ! quelle est cette philosophie pusillanime, qui s'allarmerait ici du nom de conquête ? est-ce qu'il existe un seul empire

qui n'ait pas été cenquis ? la force des masses règle tout dans le monde civilisé, comme la force individuelle réglait tout dans le monde de la nature.

Et nous plus heureux que tous ces conquérants vulgaires, dont le nom infeste les champs de l'histoire, nous n'avons tiré l'épée que pour forcer un grand peuple à être libre, tandisque les Cyrus, les Sesostris, les Alexandre, et tous ces héros des petites-maisons de l'antiquité, ne se baignaient dans le sang humain, que pour être les dieux du monde qu'ils épouvantaient,

pour ajouter au néant d'un mausolée, le néant d'une apothéose.

Vous me parlez d'une insurrection qui s'opérerait par les lumiéres; bon vieillard, les lumières, comme la religion, ne sont un frein que pour ceux qui croyent à leur influence; et sous ce double rapport, il n'y avait guères, vers l'origine des troubles que des athées au timon du gouvernement.

Lorsqu'un état neuf appelle des loix, il suffit peut-être à son bonheur, que quelques rayons

émanés des lumières, illuminent son atmosphère : mais lorsqu'il a vieilli long-temps sous le despotisme, lorsqu'il regorge d'erreurs et de crimes, ce ne sont pas des lumières, c'est du feu dont il a besoin, pour dévorer tout ce qu'il y a d'impur dans son régime ; encore pour rendre ce feu plus actif, faudrait-il le concentrer avec le secours de la physique, au foyer du miroir d'Archimède.

J'ai trouvé en 1789, Montagne, Bayle, Hobbes et Montesquieu, préparant la régénération de la France ; mais ces hommes de

génie, qui jugent si bien de la marche des empires, ne sçavent pas les faire marcher; d'ailleurs, quand un pouvoir oppresseur a commencé les hostilités, l'homme libre doit le combattre à armes égales. C'est avec des machines de guerre, qu'il faut battre en ruine la citadelle du despotisme, et non avec un contract social et un esprit des loix,

Eh! ne voyez-vous pas que la restauration était manquée, si un peuple effréné ne s'était fait justice de ses tyrans, par le meurtre des Foulon, des Berthier, des Launay et des Flesselles? si

si on n'avait brulé de temps en temps, dans les provinces, les titres de despotisme de tous ces petits Xerxès, qui par leur orgueil insultant provoquaient l'incendie de leurs châteaux ? si on n'avait effrayé le trône, en traînant plusieurs fois un monarque irrésolu, enchaîné au char de triomphe de la nation ?

L'humanité est une vertu dans un citoyen obscur : mais c'est une faiblesse dans l'homme d'état chargé d'imprimer un nouveau mouvement aux empires. Il faut qu'à la hauteur où son génie s'élève, ce dernier ne voye que

la masse de bien général, qui résulterait, même du malheur de quelques individus : il faut que jettant un regard philosophique sur les scènes perpétuelles de destruction, qui amènent l'harmonie sur le théâtre de la nature, il se persuade que, ce que la philosophie de Zénon appelle des crimes, entre, ainsi que le patriotisme le plus pur, dans la composition des grandes machines sociales, et qu'ainsi Rome peut se régénérer avec les tables de proscription de Sylla, et la France avec le voile heureux qu'elle étend sur la nuit des régicides.

Tout le système effrayant de défense que j'ai créé ensuite, pour contenir des ennemis qui ignoraient le secret de leurs forces, a été le résultat naturel de mon grand principe, qu'il faut forcer, l'épée à la main, à être libre et heureux, l'homme qui méconnait sa dignité.

J'ai fomenté ces motions sanglantes du Palais-Royal, qui ont délivré peu à peu l'assemblée nationale, des Tollendal, des Mounier, et de tout ce troupeau d'orateurs dangereux qui ne voulaient être qu'hommes de bien.

J'ai imaginé toutes ces sociétés

de constitution, qui hérissent aujourd'hui la surface de la France, et à la bravoure desquelles j'ai confié le Palladium de notre liberté. Ces sociétés turbulentes, forment un arsenal toujours ouvert pour le patriotisme : c'est là que le trône tremblant choisit les ministres que je lui désigne, que des armées sans discipline recrutent leurs généraux, que des hommes d'élite que j'ai initiés, préparent en silence les membres des nouvelles législatures. J'ai appris à ces confédérations de citoyens d'un jour, qui balbutient encore

le mot de patrie, à ne s'armer que contre les ennemis que je leur indique, à ne se rallier qu'autour des drapeaux dont j'ai tracé les emblêmes. C'est ma garde Prêtorienne ; avec elle, on est plus que roi, lorsqu'on a réduit un roi à n'être rien.

Les puissances étrangères pouvaient contrarier ma politique : mais j'ai eu l'art de susciter aux monarques absolus des ennemis dans leurs propres foyers ; toutes les capitales de l'Europe, fourmillent d'apôtres que j'ai fait dépositaires de mon évangile, et qui propagent, jusqu'au pied

des trônes, le dogme de l'insurrection. Malheur aux souverains à qui il échappera le plus léger acte d'hostilité! je puis être pour eux le Vieux de la Montagne, et grace au fanatisme de liberté que j'ai inspiré, du centre de la sphère où je réside, envoyer la mort à tous les points de la circonférence.

Mon plan de défense générale ainsi combiné, j'ai marché à de plus grandes entreprises : j'ai tenté de subjuguer tout ce qui pouvait mettre un frein à mes hautes conceptions, sur la liberté des empires, et j'ai quitté le

bouclier de Fabius, pour prendre l'épée d'Annibal.

Le clergé menaçait du ciel nos régénérateurs : j'ai opposé d'une main hardie les autels de Baal à ceux d'Israël. La noblesse nous montrait en perspective les vengeances éternelles d'un trône relevé de ses ruines, et je l'ai anéanti. Ces Alpes redoutables ainsi surmontées ; j'ai montré à mes soldats la conquête de l'Italie.

Tel est, dans son ensemble, le système auquel ma politique s'est arrêtée, pour forcer la France, malgré ses despotes, et

peut-être malgré ses sages, à être un jour la première des monarchies.

J'ai profité de l'avènement des lumières, pour protéger le berceau de la révolution : mais dés que je l'ai vue secouer ses langes, je l'ai menée au combat, escortée de machines de guerre, et armée à la fois de loix et de bayonnettes.

La révolution, je veux le croire, n'aurait pas commencé sans les lumières : mais, quand on aurait réuni, dans un seul foyer, toute la raison des philosophes, depuis Socrate jusqu'à Montesquieu, je

suis convaincu qu'elle ne se serait pas terminée sans les bayonnettes.

Le temps, seul juge, soit des actions qui ont de la grandeur, soit des crimes qui en portent l'empreinte, le temps, dis-je, semble avoir justifié ma théorie. Le trône s'est trouvé abaissé presque sans secousses : le clergé est divisé contre lui-méme, la noblesse n'est plus qu'une ombre fière et vaine qui erre autour de sa tombe ; les parlements sont réduits à murmurer dans la poussière. En attendant, s'élève avec majesté un monument sublime de législation, qui durera plus que

le Capitole et les Pyramides ; et j'ai l'orgueil de croire que si la mort venait au milieu de ma carrière, se placer, entre le bien que je médite et moi, il me resterait encore assez de titres à la reconnaissance de la patrie, pour qu'elle m'honorât d'une apothéose.—

Je vous remercie, comte de Mirabeau, d'avoir réduit pour moi, en maximes républicaines, ce PRINCE de Machiavel, que je croyais fait, pour anéantir en Europe, toutes les républiques.

Ainsi a pu parler le tribun

Clodius aux assassins qu'il soudoyait, pour soutenir la majesté du nom Romain, et Genséric aux Barbares, qu'il élevait pour la chute de l'empire d'Occident : et cette éloquence mâle et franche d'un conspirateur par système, est faite pour réussir auprès des meurtriers de Cicéron, chez des Vandales, et devant les tribunes d'une assemblée nationale.

Pour moi, dont les cheveux ont blanchi dans l'examen des sophismes contre la morale, j'avoue que peu ébloui de cette éloquence entraînante, je puis rester votre admirateur, sans

devenir votre complice. Vous-même, qui, en vous dévoilant devant un disciple de Socrate, l'avez jugé, à peine vous flattez-vous qu'on descende dans l'arène pour vous combattre : car enfin votre doctrine audacieuse est sans base : vous avez mis un art infini à l'exposer, mais vous avez oublié d'en faire l'apologie.

Quel est d'abord ce droit de conquête avec lequel vous organisés les empires? le mot de droit, qui suppose un pacte primitif, et un pouvoir fondé sur les loix, n'est-il pas contradictoire avec celui de conquête qui

désigne la violation de tout pacte antérieur à elle, la subversion des loix, et l'anéantissement des pouvoirs?

Conquérir, c'est éteindre le droit. Ce terme, dans la grammaire philosophique, n'a pas d'autre acception: ainsi régénérer un état par la conquête, ce n'est pas réparer ses ruines, c'est le dissoudre.

Hobbes a dit que le méchant était un enfant robuste qu'il fallait enchaîner: penseriez-vous que les états sont le méchant de Hobbes, qu'il faut leur supposer

une enfance éternelle pour les conduire, et une perversité de nature pour les subjuguer ?

La guerre n'est point un des éléments de l'homme civilisé : car la guerre lui fait perdre tont le fruit de sa civilisation ; ainsi combattre un peuple esclave pour le rendre libre, ce n'est que changer ses chaînes, c'est substituer à la tyrannie aveugle des despotes, la tyrannie raisonnée des législateurs.

Un peuple ne peut donner á personne le droit de lui faire la guerre ; car il détruirait par là

'essence de sa souveraineté qui consiste à conserver son ordre social. Ainsi tout citoyen qui s'arroge ce droit est un rebelle, tout étranger qui le fait valoir est un usurpateur.

L'état de guerre, quand on remonte aux élements de la société, n'existe donc que dans ce pouvoir de vie et de mort confié par toutes les volontés individuelles à la volonté générale, pour punir les perturbateurs, soit qu'ils infestent les frontières d'un état, soit qu'ils déchirent ses entrailles.

Ce droit de vie et de mort n'appartient qu'à la loi; elle seule prononce et le citoyen exécute : si le perturbateur est hors de l'état, des guerriers s'arment au nom de la loi pour le combattre : s'il est dans son sein, les bourreaux qu'elle désigne, s'arment pour le frapper,

L'état est dissous, lorsque les deux pouvoirs sont réunis sur la même tête : lorsque le législateur, à l'exemple de Caligula, ou de Muley-Ismaël, prononce la sentence de mort et l'exécute.

De cette théorie sort un fai-

sceau de lumières, qui va éclairer la nuit profonde, dont vous, comte de Mirarabeau, venez d'envelopper le berceau de notre révolution.

La Franca n'a pu donner à ses représentants, que le droit de lui dresser un code de loix, qui en tirant l'harmonie générale du sein des discordes civiles, lui sauverait le fléau de la guerre, soit avec les étrangers, soit avec ses citoyens.

Si les législateurs, eux-mêmes, au lieu de ne combattre que les passions et les préjugés, font la

guerre aux hommes, ce ne sont plus des Lycurgue et des Numa, il faut les ranger dans la classe odieuse des perturbateurs.

Ou la France a dans son sein une assez grande masse de lumières, pour soutenir, sans plier, la secousse de la régénération, et alors la constitution s'élevera d'elle-même, surmontant toutes les opinions, et toutes les tyrannies, comme le Caucase surmonte de sa cime, la région des orages.

Ou la France n'a pas son sol disposé pour féconder le germe généreux de la liberté, et tous

les efforts qu'elle fera pour sortir de sa fange, ne servirout qu'à l'y replonger davantage. Sa législation pèsera sur elle autant que les désordres auxquels elle devait remédier ; elle souffrira à la fois et de la force du mal, et de la violence du remède.

Dans tous les cas, il est absurde d'invoquer la guerre pour lui faire adopter de nouvelles loix ; car si elle peut se régénérer d'elle-même, c'est l'insulter que de la combattre, pour la faire travailler à sa régénération : si son état de langueur s'y oppose, a remettre debout avec l'épée

c'est épuiser ses derniers principes de vie et la livrer sans défense à la conquête.

Faut-il le dire encore ? la France, ainsi que tous les états de l'univers, a une morale, contemporaine de son berceau. Cette morale a dû être la boussole des régénérateurs ; elle a dû leur être plus sacrée que le code même qu'ils étaient obligés de dresser : car il importe bien plus à un peuple de conserver le principe des mœurs que de se donner des loix.

Or la morale des états apprend

à épurer le contract social, sans le rompre, à respecter les propriétés du citoyen, à ne faire la guerre qu'à l'erreur ou à la perversité, et á ne conquérir les hommes qu'avec les armes de l'opinion et avec les lumières.

Toute autre hostilité qu'on se permettrait, en revivifiant une monarchie, prouverait qu'on sçait mieux rompre le nœud des résistances que le délier : heurter en despote la pensée, que la concilier avec la loi ; tuer le citoyen que de l'éclairer ; ainsi tout ce système de guerre n'annoncerait qu'une impéritie cri-

minelle de la part des législateurs.

C'est vous importuner peut-être, comte de Mirabeau, de m'étendre trop long-temps sur le crime social de tenter une révolution avec l'épée : je vais envisager maintenant le problême non du côté de la justice primordiale, mais du côté de la politique; je parlerai alors une langue que vous êtes plus à portée d'entendre.

Il ne fut jamais utile à un état de confier la plus effrayante des dictatures, à douze cents hommes qui ne portent pas sur leur front

l'antique empreinte du talent et de la vertu : car il est à craindre qu'on n'opère le mal avec l'énergie du civisme exalté, ou qu'on ne fasse le bien qu'à l'aide des factions, ce qui le fait calomnier.

Il ne fut jamais utile à un état de se jouer arbitrairement de toutes les idées reçues en politique et en religion, avant d'avoir apprivoisé les esprits avec la théorie audacieuse qui les renverse : car le torrent alors ne fait que se resserrer entre les digues qu'on lui oppose, et devenu plus terrible par la résistance., il déborde avec impétuo-

sité, et va engloutir la législation avec les législateurs.

Il ne fut jamais utile à un état de faire connaître à des citoyens, qu'il peut hériter d'eux de leur vivant; car dès-lors l'intérêt personnel, plus fort que le civisme, s'éveille; on se réunit à regarder la mère commune, comme un despote plus terrible que ceux qu'elle vient d'abbattre; et les grands propriétaires conjurent pour dépouiller la patrie, avant qu'elle devienne puissante en accumulant leurs dépouilles.

La France sur-tout, qui avait vû

vû une raison supérieure entourer les commencements de sa révolution, devait s'indigner de toute politique, qui viendrait effrayer sa morale.

Et en effet, quel a été, comte de Mirabeau, dans cette belle monarchie, le fruit de votre système effrayant de subversion? vous avez armé entre eux des esclaves qui n'ont fait que changer de maîtres; vous avez entamé une guerre désastreuse, qui n'est bonne qu'à faire gémir à la fois les vaincus et les vainqueurs; vous avez accumulé des conquêtes, dont l'homme de bien pacifique

rougit, et qu'il faudra rendre à la paix suivant l'usage.

Vous dites que la révolution Française est unique dans son espèce, comme le génie de l'homme ; pourquoi donc l'avez-vous gâtée, en la soutenant par tous les moyens vulgaires, qui ont été jusqu'ici la ressource des artisans des discordes civiles ? vous avez substitué le despotisme d'un corps au despotisme d'un seul : les trente tyrans l'avaient fait avant vous dans Athénes. Vous avez dépouillé par des décrets le propriétaire tranquille, qui jouissait à l'ombre des anciennes

loix : vous aviez pour modèles Clodius et tous les propagateurs des loix agraires. Vous avez assassiné, au nom du peuple, les infortunés qui le nourrissaient : tel a été l'unique génie des Rienzi et des Mazanielle.

Il n'y a pas de gènie à s'armer du fer pour protéger des loix nouvelles, mais à faire des loix si amies de l'homme qu'elles rendent le fer inutile.

Si la révolution de France est seule de son espèce dans l'histoire, c'rst gu'elle doit son origine aux lumières : il fallait donc

pour être conséquent, avoir le courage de la consommer avec les lumières.

Dire que telle était, dans cette monarchie, la masse des résistances à surmonter, que la raison était impuissante, pour revivifier ses ruines, c'est à mon gré, calomnier à la fois la France et la raison.

La France était mûre, pour recevoir le grand bienfait d'un code de loix fondé sur les mœurs, puisque depuis deux cents ans, la philosophie s'y occupait à ramener à la nature toutes les

rêveries des instituteurs des hommes : puisque la liberté de penser, devenue plus puissante par les entraves de la presse, y sappait lentement par la base, toutes les espèces de despotisme, depuis celui du trône, jusqu'à celui des académies,

Cette raison avait fait l'essai de sa force, le jour mémorable de l'insurrection Parisienne, ou deux cents mille bourgeois se firent tout à coup citoyens, et où, par leur seule attitude grande et fière, ils firent reculer devant eux l'héritier absolu du trône de Louis quatorze,

Ce jour là décida de la chute du despotisme ministériel, des inquisitions d'état et des Bastilles : il autorisa tous les Hercules à nettoyer cet amas immonde d'abus et de basses déprédations, qui avaient fait des alentours du trône une étable d'Augyas : il rendit la souveraineté à la nation, en lui donnant pour représentants non des états-généraux, mais une assemblée nationale.

Que manquait-il, en ce moment, aux régénérateurs de la France, pour répondre à l'attente des sages ? un ministère suspect avait disparu ; l'armée

royale avait refusé de combattre des citoyens : le clergé, la noblesse et le tiers réunis, parlaient ensemble la langue du patriotisme dans le même aréopage.

Assurément une pareille puissance acquise par l'assemblée nationale, en vertu d'une insurrection pacifique qui se trouvait légitimée par les lumières, suffisait pour étouffer tous les murmures, pour amortir toutes les résistances; et on pouvait consolider le grand ouvrage d'une restauration générale, sans décrets machiavéliques, sans tables de proscription, et sans torches d'incendie.

Et quand même, à cause de la dégradation des mœurs qui accompagne toujours la décadence des empires, le poids de l'insurrection Parisienne n'aurait pas suffi pour maintenir long-temps l'équilibre philosophique entre l'ancien régime, et le nouvel ordre de choses, un hazard plus heureux que toutes les combinaisons politiques, a favorisé ce dernier, en ajoutant deux poids nouveaux dans la balance.

L'un est la générosité de Louis seize, qui, plus grand que Codrus, parce qu'il avait à se plaindre de l'Athènes pour qui il se dé-

vouait, a déposé les privilèges de sa couronne, pour épargner le sang de ses peuples, et a préféré le titre de premier magistrat d'une nation libre, à celui de roi de vingt-cinq millions d'esclaves.

Un autre poids non moins puissant, pour donner de l'énergie au pouvoir régénérateur, résultait de la renonciation sublime des classes diverses des citoyens à tout privilège oppresseur, à l'époque de la nuit des sacrifices.

Existe-t-il donc en Europe un pouvoir, si des législateurs, qui ont derrière eux deux cents mille

hommes armés pour la patrie ; et à leur tête, un roi magistrat, et des corps privilégiés devenus citoyens, n'ont pas celui de se régénérer par les lumières ?

Le pouvoir n'a jamais manqué à l'assemblée nationale, quand elle a voulu éclairer : on ne le lui a disputé que quand elle a voulu combattre.

Les régénérateurs seraient peut-être arrivés plus lentement au terme de leurs travaux, parce qu'il est plus difficile de faire coïncider à un seul point des intérets naturellement divergents,

que de n'en supposer qn'un seul, de composer avec l'orgueil que de l'anéantir. Mais aussi ils auraient érigé un monument, à l'épreuve des atteintes du temps et des outrages des hommes : ils auraient, à l'exemple de la nature, lorsqu'elle projetta de lancer les mondes dans l'espace, dressé un plan d'organisation pour les empires, qui aurait eu le sceau de l'éternité.

Après avoir fait pressentir la destinée d'un monument de lumières, il faut que je vous éclaire, comte de Mirabeau, sur

celle de votre monument de destruction.

Vous avez fait une révolution avec l'épée; l'épée, n'en doutez point, ne tardera pas à la détruire.

Au lieu de lier le trône à la constitution, vous l'avez mis hors d'elle, en annullant son influence; et la constitution sera un jour conquise par le trône, qui deviendra alors plus absolu que jamais.

Vous avez institué deux clergés, quand il ne fallait que des individus, au ministère des autels;

et

et quand ces deux clergés seront las de se charger d'anathémes, éclairés sur leurs vrais intérêts de corps, ils conjureront ensemble pour écraser votre constitution, en faisant tomber sur elle le colosse imposant de la religion.

Pouvant appuyer l'état régénéré sur une noblesse sans pouvoir et sans privilèges, vous avez mieux aimé qu'elle disparut devant vous : mais l'épée n'ote pas l'existence aux êtres d'opinion : des décrets oppresseurs peuvent faire dormir la noblesse, mais non l'anéantir. Tant qu'il restera en France des chevaliers d'ancienne race, qui

sentiront circuler dans leurs veines quelques gouttes du sang des Nesle, du Beaufremont et des Montmorency, ils espéreront faire revivre leurs ancêtres, et ils aimeront mieux servir comme généraux pour abattre votre système de loix, que comme soldats pour le défendre.

D'ailleurs, en adoptant la théorie sanglante des Sylla et des Cromwel, pour régénérer la France, vous n'avez pas été conséquents, Il n'y avait point de composition à proposer à des victimes dépouillées qu'on laissait respirer sur un champ de ba-

taille : il fallait calculer les effets lents mais terribles du désespoir : après s'être réduit à tirer l'épée contre des ennemis immortels, il fallait en jetter le fourreau.

Avouez, comte de Mirabeau, que tout impitoyable qu'a été votre morale législative, elle se trouve encore gâtée par un reste d'influence de lumières. Vous n'avez pas osé faire tout ce que demandait la première loi de la tyrannie, le sacrifice de tout à sa sureté. Vous avez laissé subsister le trône, et il fallait vous ériger une république : vous vous êtes contenté de semer la discorde

entre vos deux clergés et d'avilir votre noblesse : et il fallait faire une Saint-Barthélemi de prêtres et de gentils-hommes.

Vous croyez du moins que le peuple, que vous avez eu l'imprudence d'armer, conservera votre ouvrage : vous êtes dans l'erreur ; le peuple mutile, ravage, renverse, mais ne conserve rien ; vous l'avez apprivoisé avec le sang humain, et ce sang deviendra pour lui un second élément ; il répand d'abord avec volupté celui que lui indique votre haine, et il répandra en-

suite le vôtre, s'il lui est indiqué par la vengeance.

Je sçais qu'en ce moment, non de paix mais de stupeur, où la législation marche, parce qu'elle ne foule que la poussière unie des tombeaux, on regarde l'ensemble de votre théorie, comme le chef-d'œuvre de la politique humaine; votre gloire retentit dans toutes les bouches, que l'effroi n'a pas rendues muettes; et si on vous perdait dans ce moment d'yvresse, je ne doute pas, qu'ébloui par l'éclat imposant de votre renommée, on ne rendit à votre cendre des hon-

rieurs qu'on a refusés à celle des l'Hôpital, des Bayards et des Montesquieu.

Mais tous les monuments qu'un peuple aveugle érige n'ont que le sable pour base. Ne lisez, si vous êtes sage, dans le livre de vos triomphes, que la page fatale des revers. Si de nouvelles législatures ne rectifient pas les erreurs de cette convention nationale ; si Louis seize n'est pas roi : si la nation plus libre ne devient pas plus heureuse, tremblez que ce même peuple, à qui vous avez ôté son or, et à qui vous n'avez laissé que du fer,

ne vienne demander compte à votre mémoire des désastres de la France ; qu'il ne couvre de fange vos statues mutilées, et qu'il n'arrache votre cendre à peine éteinte d'un azile de paix, qui ne réclame que la dépouille sacrée des grands hommes.

Je vous contriste, sans doute, comte de Mirabeau; mais entouré, comme vous l'êtes, d'ennemis et d'adulateurs, je vois que tout conspire à vous égarer. Vous avez eu le courage de venir chercher la vérité au fond d'une prison, et je paye ce trait de

confiance, en vous jugeant digne de l'entendre.

Si je ne vous avais pas cru susceptible d'être rappellé à la vraie gloire, si je n'avais vu dans les grands crimes qui vous sont échappés, le germe des grandes choses que vous pouviez opérer, apprenés que c'est en vain que vous seriez venu dans ce cachot interroger ma pensée : mon génie aurait été muet devant le vôtre ; et je n'aurais accueilli votre curiosité philosophique, que de ce silence terrible, avec lequel j'ai confondu le machiavélisme de votre comité des recherches.

Oui, comte de Mirabeau, vous reviendrez un jour de vos longues erreurs, sur les bases d'un bon gouvernement : vous reconnaîtrez qu'on ne remue pas les grandes monarchies avec le lévier populaire, comme les petites républiques de Genève et de Saint-Marin ; vous laisserez les rêveries sur l'égalité sociale aux philosophes d'un jour, qui nivellent le monde, sans avoir les premiers élémens de sa structure ; et renonçant à l'honneur dangereux de déchirer l'état pour le gouverner, vous ne ferez plus la guerre qu'aux

factieux de tous les partis, qui retardent de plusieurs siècles le règne des lumières; alors, presque seul au milieu des législateurs, des voix faites pour maîtriser l'opinion publique vous consoleront d'un abandon qui vous honore ; et si vous êtes enlevé à la patrie, lorsque vous lui faisiez concevoir de si hautes espérances, elle ne rougira pas de l'orgueil de votre apothéose.

Cet état même, tout affaibli qu'il est, soit par la violence d'une blessure invétérée, soit par l'indiscrétion du remède, a encore de grandes ressources : et ces

ressources sont dans la constitution même que vous avez dégradée. Au milieu de ce champ de destruction et de mort, s'élève un grand nombre de palmes triomphales, au pied desquelles germeront un jour la paix et le bonheur de l'Europe.

Car ne croyez pas que les vérités hardies, que je vous ai annoncées, m'empêchent de rendre hommage à ce qu'il y a de grand et de sublime dans votre législation. Il n'y a personne qui aime la liberté avec plus d'idolâtrie que moi : personne, dont le mot sacré de patrie frappe

plus délicieusement les oreilles, et remue plus voluptueusement le cœur. Le Péloponèse, l'Allemagne, et peut-être l'Europe ont retenti de ce que j'ai fait, de ce que j'ai écrit, de ce que j'ai souffert pour elle; et quand une vie entière s'est écoulée à secouer ses chaînes, pour en frapper ses tyrans, ce n'est pas au moment où le tombeau s'ouvre, pour se soustraire un philosophe, même au joug de la nature, qu'on peut le soupçonner de vouloir faire l'apologie de la servitude.

Votre révolution m'a paru, dans son origine, le plus beau défi fait

par la raison à tous les pouvoirs oppresseurs, qui voulaient lui ôter la conscience de sa dignité. Je l'ai dit, avec quelque courage, à des rois absolus qui pouvaient m'en punir; et tel était mon enthousiasme, pour une régénération d'état opérée par les lumières, que j'ai voulu être Français moi-même, et venir mourir chez un peuple de sages, pour rendre moins amer à mon Éponine, le moment où elle me fermerait les yeux. Je ne m'attendais pas qu'une nation, née pour être le modèle de l'Europe, accueillerait ma confiante fran-

chise avec de l'opprobre et des fers.

L'injustice de la patrie que j'adoptais, ne me rendra pas injuste moi-même. Je verrai toujours la constitution Française, telle qu'elle est, c'est-à-dire, comme la belle statue de l'Antinoüs, restaurée par des barbares : ce monument, tout défiguré qu'il paraît, respire encore : croyez-moi, si vous avez de la patience, cherchez ses vrais membres mutilés dans les décombres du Capitole ; si vous avez du génie, osez refaire la statue;

Tout ce que les lumières ont mis dans votre code est admirable : tout ce que les factieux, soit parmi les oppresseurs, soit parmi les victimes, y ont ajouté, le dégrade. Ayez donc le courage de revenir un moment sur vos pas, et de séparer dans votre création, des élémens hétérogènes, qui ramèneraient la nuit du chaos.

Que vos législateurs ne disent pas, que si l'assemblée nationale reculait, sa majesté serait compromise ; ce sophisme est celui de tous les despotes : vous ne voulez pas sans-doute imiter

les oppresseurs de l'homme, que vous venez abbattre; vous ne voulez pas, pour épargner à votre vanité l'aveu honorable de votre inexpérience, que la vérité et la nature reculent devant vous.

L'Europe entière semble, en ce moment, conjurer contre votre révolution : les rois qu'elle intimide, vos transfuges qu'elle proscrit, vingt millions d'infortunés que vous faites autour de vous, en comprimant toutes les existences individuelles, vous annoncent le danger de la première explosion; soyez assez grand, pour prévenir, par des sacrifices,

le désastre de la patrie que tant d'hommes ont intérêt à renverser, et capitulés avez vous-même, pendant qu'il en est temps, pour vous sauver la honte de capituler un jour sur une brêche que vous ne pourrez plus défendre.

Une déclaration des droits de l'homme à tefaire, une nouvelle base à donner à la religion, le crédit national à revivifier, un code pénal à adoucir, le mode des impositions pnbliques à changer, une multitude innombrable de citoyens à rétablir dans leurs propriétés, surtout des mœurs à donner à un peuple qui en a plus

besoin que de loix : voilà, dans leur ensemble, les réformes que vous devez faire à votre constitution, si vous voulez qu'elle subjugue votre nation entière et par contre-coup les monarchies de l'Europe,

De ces réformes en masse, découleront naturellement toutes les réformes de ces imperfections de détail, qui vous empêchent de jouir du grand bienfait d'une régénération par les lumières.

En ne donnant pas à l'homme social une fausse idée de ses droits, vous lui en donnerez une plus

juste de ses devoirs : dès-lors le peuple sera désarmé, il y aura une force publique et par conséquent un gouvernement.

En éloignant le fléau d'une religion nationale, vous étoufferez dans son germe, le fruit empoisonné du fanatisme : vous établirez un pacte entre la patrie et l'ordonnateur des mondes, et vous n'aurez plus que des prêtres-citoyens.

Le rappel du crédit national vous obligera à réduire par dégrés, jusqu'à l'anéantissement total, ce terrible papier monnaye, dont

vous avec eu la maladresse d'infester toutes les classes de la société ; qui écrase sur-tout le peuple, que vous deviez protéger, et qui multiplie sous mille formes hideuses le spectacle de votre banqueroute.

Quand vous rendrez aux citoyens leurs propriétés, ou que votre justice les dédommagera de la rigueur de leurs sacrifices, vous aurez un roi, et la patrie pourra compter sur les offrandes des ministres des autels et sur le sang de la noblesse.

Enfin, lorsqu'il s'agira de fonder

vos loix sur la base des mœurs, vous secouerez l'opprobre de cette contribution patriotique, qu'au mépris de vos engagements, vous avez rendu forcée, de volontaire qu'elle était dans l'origine : vous anéantirez ces Monts de piété, qui consacrent l'usure et l'impunité des larcins, vous abrogerez ces infâmes loteries, où l'état joue la ruine des peuples : sur-tout vous couperés toutes les têtes de l'hydre financiére et de l'agiotage.

Ce n'est pas en consultant votre assemblée nationale, que vous trouverez le mode de toutes ces grandes et généreuses ré-

formes : presque tout ce qui a fait preuve de talent, y est vendu à des factions contraires, qui craignent également le flambeau de la raison : le reste renfermé dans son obscure probité, ne sçaurait donner d'essor à son civisme ; c'est la partie enseignante de la nation, qui peut seule ici devenir votre oracle. Interrogez l'homme de lettres modeste qui se dérobe à sa célébrité : encouragés les bons livres sur le gouvernement, que l'indigence générale empêche de publier, et de tous ces rayons unis, vous formerez un faisceau de lumières,

qui achevera de dissiper la nuit profonde, dont on entoure votre législation.

Et si dans cette stupeur générale où vous avez réduit tous les esprits, le philosophe restait muet : si votre despotisme, comme celui du Calife Omar, anéantissait tous les bons livres de la bibliothèque d'Alexandrie, ou ce qui est plus déplorable encore, les empêchait de naître, venez dans ma prison : trente ans de travaux sur l'économie politique, m'ont permis de créer des ressources aux états qui tombent, en voulant se régénérer. Je puis

DERNIERS ÉVÉNEMENS DU REGNE DE LA CONVENTION NATIONALE; ET SA MORT.

Le comte de Mirabeau, depuis cet entretien, s'étonna de devenir un homme nouveau. Descendu dans son propre cœur, et voyant qu'il allait prostituer au bouleversement des empires,

un grand talent qu'il avait reçu de la nature pour les organiser, il eut le courage de préférer la gloire paisible mais durable d'un Solon, à la célébrité turbulente d'un Catilina où d'un Erostrate.

Il avait eu long-temps la faiblesse de croire que, dans un état dégradé, les petits moyens sont nécessaires à qui veut opérer de grandes choses, et d'après cette théorie dèshonorante, pour le nom Français, il s'était permis d'instruire des sociétés de constitution, à répéter servilement ses oracles ; il avait acheté le suffrage vénal des distributeurs

littéraires de la renommée : il avait fait servir l'or des artisans des troubles dont il disposait, à soudoyer dans toute l'Europe des agens invisibles, qui préparaient sourdement la chute des trônes absolus. Éclairé depuis, par le philosophe du Péloponèse, il rompit sans éclat avec la horde de ses satellites, déclara une guerre immortelle à tous les factieux, et voulut faire reposer sur son génie seul, la destinée de la révolution.

Convaincu, d'après ses nouveaux principes, qu'une monarchie sans trône est un monstre

dans l'ordre des gouvernements, il travailla à rendre á un roi, qu'il avait eu le malheur de haïr, quelques-uns des privilèges essentiels de sa couronne.

Qui sçait si, rendu tout-à-fait à la raison sublime des Zénon et des Epictète, il n'aurait pas refondu toute la constitution Française, dont le moule originel est si évidemment défectueux ? c'est alors que Rome aurait oublié les crimes d'Auguste Triumvir, pour ne plus s'occuper que de la haute sagesse d'Auguste empereur : mais la mort vint le frapper, au moment qua la patrie

commençait à sourire à ses travaux : et la reconnaissance publique, en enfermant sa cendre dans le Panthéon, ne crut pas que le mausolée d'un homme extraordinaire, fut déplacé à côté de la tombe des grands hommes.

Cette mort mémorable fut accompagnée ou suivie de peu d'évènemens propres à faire époque dans les annales des révolutions ; à peine en trouve-t-on trois que la postérité, refroidie sur les petites querelles des grands orateurs de l'assemblée nationale, jugera dignes d'oc-

cuper le burin d'un Salluste ou d'un Tacite.

L'un est la retraite forcée du philosophe Necker, le premier mobile de l'insurrection Française, qui longtemps tint lieu de providence à une grande nation qui avait secoué tous ses pouvoirs, et qui, contrarié dans toutes ses démarches, par les législateurs, qu'il avait initiés dans les élémens de l'administration, devenu indifférent à la multitude qui avait fait son apothéose. sans cesser d'être odieux aux despotes de l'ancien régime, qu'il avait dévoilés, expia par le plus rigou-

reux Ostracisme, l'honneur dangéreux d'avoir appris au peuple, qu'il pouvait former un poids dans la balance politique d'une monarchie.

Un autre évènement qui nous rapproche plus des malheurs de la triste Éponine, c'est la cassation du Châtelet, comme tribunal des crimes de lèze-nation.

Le Châtelet n'avait pas toujours été un foyer de lumières. On sçait que sous l'ancien régime, il se consolait quelquefois de sa nullité dans les affaires d'état, en brulant les livres des

sages. Le procès de la philosophie de la nature, en couvrant ce tribunal d'opprobre aux yeux de l'Enrope, lui apprit peu à peu à fléchir sous le joug de l'opinion publique; et à l'époque de l'insurrection Française, il était déjà assez régénéré, pour former au milieu d'une nouvelle Athénes un nouvel Aréopage.

Oui, disait quelquefois Éponine à son père, ils respecteront vos jours, ces magistrats, pour qui des victimes demandées par le peuple, sont des êtres sacrés. Voyez, comme ils sauvent, avec la loi qu'ils interprêtent, tout

ce qui n'est marqué du signe de la réprobation, que par le sçeau des inquisiteurs; cent infortunés leur ont été dénoncés comme de vils conjurés, et ils n'en ont jugé qu'un digne du supplice; on dirait qu'ils ont élevé un autel à l'humanité, à côté de la statue embrâsée du Saturne de Carthage, qui semble la divinité du comité des recherches.

J'ai quelquefois, ma fille, répondait le philosophe, le pressentiment que ta donne ta vertu, Tant que je serai sous la sauvegarde du Châtelet, je ne boirai point la cigüe, et ainsi sera

trompée l'attente des hommes de sang qui nous persécutent, parce que notre patriotisme est exempt de férocité.

Mais ces magistrats servent trop bien la cause des lumières, pour ne pas faire ombrage à une faction dominante qui ne veut régner qu'avec des poignards et des gibets; leur influence dans la révolution Française ne tient plus qu'à un fil, et si ce fil est rompu, mon Éponine éperdue recevra mes derniers adieux——

Le philosophe ne lut, en ce moment, qu'un feuillet du livre

de l'avenir. Le Châtelet devait être cassé ; mais le père d'Éponine ne devait être condamné que par la nature à mourir.

C'était à cette époque que l'assemblée nationale, forcée par le cri public, avait chargé le tribunal des crimes de lèze-nation, d'instruire le procès épouvantable de la nuit des régicides.

Le Châtelet n'ignorait pas que les grands mobiles de cette trame, pendant un silence de neuf mois, avaient eu le temps de rompre tous les fils qui pouvaient conduire jusqu'à eux : que le comité

des recherches ardent à dénoncer l'innocence, le contrarierait dans la poursuite des scélérats : que le peuple enfin, perverti par les patriotes sectaires tenterait de le punir d'avoir été juste. Malgré tant de motifs pour être faible, ce tribunal resta ferme comme la raison, et pur comme l'honneur. Il déclara, d'après l'instruction la plus sévère, que la nuit des régicides était l'effet d'un complot, que de grands personnages de l'assemblée nationale y avaient trempé, et qu'il fallait des supplices d'éclat, pour effacer la tache dont cette nuit d'horreur

d'horreur avait couvert le nom Français en Europe.

C'est ici que les législateurs achevèrent de convaincre les hommes sages qui avaient la vraie réligion du patriotisme que l'Arche sainte de la raison n'était gueres soutenue que par des Amalécites.

Le Châtelet fut cassé : on créa une haute cour nationale à Orléans ; et il fut résolu parmi les chefs des représentants Français, que pour ne point faire le procès à la révolution, on laisse-

rait dans un oubli éternel celui des régicides.

Éponine, disait le philosophe, cet évènement doit être ajouté à la bizarrerie de ceux qui enchaînent notre vie orageuse. Les chefs de la patrie cassent le Châtelet, au moment où il a le plus mérité d'elle, et ses magistrats-citoyens, menacés par un peuple qu'ils ont voulu sauver, chargés d'anathêmes par les législateurs qu'ils éclairaient, ne recueillent peut-être de bénédictions que de la part de deux infortunés qu'ils ont laissé languir dans la nuit profonde de leurs prisons.

Au reste, à mesure que l'opinion surnagera sur la fange où les factions la tiennent ensevelie, ces bénédictions solitaires deviendront en France la voix publique. Plus l'esprit de paix, de modération et de générosité, sans lequel tout systéme de liberté est absurde, gagnera la masse des citoyens, plus le service rendu à l'état par le Châtelet, pendant le sommeil des loix, paraîtra au grand jour; plus il contrastera avec la lâche et inutile férocité du comité des recherches.

Tu m'auras peut-être fermé les

yeux, ma chère Éponine, lorsque la convention nationale de France jugera à propos de se dissoudre : mais ces considérations te laissent un moyen presqu'infaillible d'apprécier sainement, à la vue simple des élections, les opérations futures de la prochaine législature.

Si les corps Électoraux, ont le courage de tirer de sa vertueuse obscurité le mérite modeste qui se cache ; s'ils font représenter la nation par des hommes supérieurs aux préjugés du temps, qui voyent dans l'acte sublime de la constitution, les erreurs

profondes qui la défigurent, et leur remède ; si sur-tout ils honorent les places des législateurs, en les donnant aux membres intègres du Châtelet, qui n'ont point blessé la morale, en jugeant les crimes obscurs de lèze-nation, l'état, n'en doutons point, sera sauvé, et comme un fleuve qui retrouve son lit, il reviendra de lui-même à la régénération des lumières.

Mais je ne me fais que des idées sinistres de cette France que j'idolâtre encore, malgré ses injustices, si les sociétés seules de factieux pèsent sa destinée : si c'est

de ce sein impur qu'on tire les représentants de la nation ; si, malgré l'indignation publique, on ne voit assis aux places des Clermont-Tonnerre, des Périgord, des Cazalès et des Mirabeau, que des fanatiques, devenus évêques par l'Apostàsie, des intrigants qui doivent leur brevet de patriotisme à des libelles, ou d'anciens inquisiteurs, que leur probité même ne laverait pas, auprès de la philosophie, du délit originel d'avoir été membres du comité des recherches.

Pendant que le philosophe et sa fille tâchaient ainsi d'écarter

un coin du rideau qui leur cachait les destinées de la France, le géolier homme honnête, et par cette sympathie de caractère devenu leur ami, vint leur annoncer, en versant des larmes de joie, qu'il allait les emmener dans son propre appartement, où ils respireraient l'air le plus pur de la prison. Il ne leur dissimula que c'était un bienfait du comte de Mirabeau, qui avait sollicité l'ordre de les faire jouir de tous les agrémens de la vie, n'osant leur procurer la liberté, pour ne pas se compromettre avec le comité des recherches.

Le vieillard répondit au procédé touchant du geolier, en lui serrant la main. Oui, partons mon père, dit Éponine; ensuite, par un retour sur elle-même, nous étions si bien ici, ajouta-t-elle, et ses regards se fixaient douloureusement sur l'angle du mur, où son nom était gravé au dessus de celui de Villeneuve.

A chaque moment, le comité des recherches envoyait de nouvelles victimes au Châtelet, et le geolier obligé, pour loger cette foule d'infortunés dans l'enceinte étroite et mal-saine de ses tours, de varier ses combinaisons, tira

alors le chevalier de Villeneuve, qui lui était cher, d'une espèce de cachot où il languissait, et le transféra dans le réduit un peu décoré qu'avait habité le philosophe.

Le chevalier, en entrant dans ce sanctuaire de la vertu, sentit une émotion involontaire qui lui fit verser quelques larmes ; il se rappella alors qu'il avait été déposé, pandant quelques heures, dans ce même lieu, la première nuit de sa captivité ; qu'il y avait gravé un nom bien cher à son cœur, et un mouvement machinal le fit s'élancer vers l'angle

du mur où devait être le nom d'Éponine.

Il faut connaître toute l'yvresse d'un premier amour, qui espère d'être heureux, pour peindre l'extase voluptueuse du jeune infortuné, quand il reconnut l'écriture tremblante de la fille du philosophe. Il tombe à genoux devant ce monument de la tendresse la plus vertueuse : puissances célestes, s'écrie-t-il, elle a donc habité ce séjour ! elle sçait que mon cœur flétri par les revers, est encore plein de son image; son ingénuité s'en énorgueillit peut-être... Frappés

tyrans, je mourrai plus fortuné que vous.

Un de ces tyrans était derrière le chevalier ; c'était un des membres du comité des recherches, qui exerçait une sorte de police dans les prisons. A la vue des deux noms gravés dans l'angle de la muraille, et du prisonnier qui se prosternait devant eux, il devina sans peine le secret que la perspective de la mort n'avait jamais pu arracher à l'infortuné. Homme dangereux, dit-il, votre aveugle amour m'éclaire : vous cachés un titre distingué sous le nom vil d'un esclave. La cous-

piration dont le peuple vous accuse, pourrait, je le vois, n'être plus un problème : préparez-vous à être bientôt jugé; il faut, ou que l'état s'acquitte envers vous par votre liberté, ou que vous vous acquittiez envers lui par votre supplice.

Le jeune captif répondit à l'inquisiteur d'état, en lançant sur lui un de ces regards qui écrasent l'homme de sang, destiné à avoir des remords. Celui-ci se retira le cœur ulcéré, et se promettant bien d'instruire le public de ce coup-d'œil de mépris, dans le mémoire qu'il allait

imprimer contre l'amant d'Éponine.

Cependant le bruit, qu'on allait instruire le procès d'un chevalier de Malthe, du nom de Villeneuve, ne tarda pas à se répandre. L'Ami du Peuple et son Orateur en instruisirent les énergumènes de la capitale : comme le philosophe et sa fille ne lisaient point ces inepties turbulentes, ils n'en surent rien, mais une pareille découverte n'échappa pas à la vigilance inquiète de Zima, de cette sensible Zima, qui, le cœur plein de l'image de son premier

libérateur, le demandait depuis un an à toute la nature.

Pendant qu'on s'apprêtait, au Châtelet à juger le prétendu crime de lèze-nation du chevalier de Villeneuve, il s'en commettait de réels, dans toutes les provinces du nouvel empire Français. On s'égorgeait dans la métropole et aux Colonies, au nom d'un code de loix qui n'existait pas encore; la Provence voyait pendre à un arbre, le plus renommé de ses jurisconsultes, pour avoir tenté d'éloigner de la monarchie le fléau du Républicanisme; on dévorait près de Lyon le cœur san-

glant d'un vieillard, coupable d'avoir défendu ses foyers, contre des assassins disciplinés qui avaient le nom de liberté sur leurs drapeaux.

Un crime de lèze-nation non moins important, à cause de l'aveu du moins tacite de l'assemblée nationale, était la rigueur de la détention du monarque, dans son palais des Thuileries. Un décret des législateurs avait statué sur la mesure de l'éloignement du prince pendant le cours de ses sessions; et ce décret, comme la baguette de Papirius, avait fixé l'espace circulaire qu'il pouvait

franchir à un rayon de vingt lieues, Louis seize, d'après cette autorisation solemnelle de ses douze cents collègues en pouvoir, s'imagina qu'il pouvait sans crime s'éloigner de deux lieues de sa capitale, et monta en voiture à midi avec toute sa famille, pour se rendre à son château de Saint-Cloud : mais un peuple armé, et le blasphéme dans la bouche, vint l'investir dans la cour de son palais, et, au nom de sa suprématie, lui défendit de partir. En vain le maire de Paris et le commandant de la garde nationale interposèrent-ils leur autorité, pour sauver ce nou-

veau crime à la révolution; le roi fut obligé de retourner tristement dans sa prison, se contenant de dire avec amertume, qu'après avoir rendu libres tous ses sujets, il était bien étonnant que seul dans ses états il fut esclave.

Cette infraction de toutes les loix des monarchies avait amené l'esclavage raisonné du monarque : elle amena ensuite par contrecoup, ce qu'on a appelé dans la langue de ses oppresseurs, le crime de son évasion.

Louis XVI, qui jusqu'à ce

moment avait pardonné à une constitution née au milieu des orages, de s'être défié de sa probité, en l'enchaînant auprès d'elle, n'eut pas la force d'attendre encore quelque temps que les ennemis du trône, en se déchirant eux-mèmes, se fissent justice. Il résolut de se dérober à sés geoliers, et d'aller dans une forteresse des frontières, dont il serait maître, négocier avec les régénérateurs de l'état, l'indépendance de sa couronne, le rappel des princes de son sang et le désarmement de l'Allemagne.

Ce plan n'avait par lui-même

rien d'odieux, et on l'a calomnié, en disant qu'il tendait à produire la subversion de la convention nationale, la guerre civile et la banqueroute.

La convention nationale devenait plus absolue que jamais, par l'absence du seul pouvoir qui pouvait servir de frein à ses conquêtes. Elle avait pour elle l'influence des lumières qui l'avait organisée, le bonheur des peuples qu'elle promettait par un grand nombre de ses décrets, et la création adroite de la garde nationale, qui lui assurait l'appui de quatre millions de bayonnettes.

Il n'y aurait assurément point eu de sang répandu, pour défendre un monarque qui, par amour de la paix, dès le commencement de la révolution, s'était détrôné lui-même; puisqu'après l'opprobre dont on l'a couvert en l'arrêtant, il n'y en a point eu pour le venger.

La banqueroute était un vain épouvantail pour la multitude; car, ou le Congrès entre les plénipotentiaires du trône et ceux de la convention nationale, aurait, en conciliant tous les intérêts, ramené la paix générale, et alors le numéraire aurait re-

paru avec la confiance ; ou la discorde se serait rallumée plus que jamais ; et dans cette hypothèse, les législateurs, qui avaient entre leurs mains le fameux secret de Midas, celui de changer tout en or, auraient encore, en créant de nouveaux papiers-monnaye, ébloui le peuple par le phantôme de l'opulence universelle.

Ajoutons qu'il ne fut jamais de l'intérêt de Louis XVI, de faire un pacte avec les ennemis-nés de la France, pour rentrer à main armée dans l'héritage de ses pères ; de renoncer, par cette dernière ressource du désespoir,

à l'estime de vingt millions d'hommes qu'il possédait encore, et d'achever, en quittant tout-à-fait ses états, d'abdiquer sa couronne.

Le plan de secouer ses chaînes, pour travailler à la restauration de l'état, avec toute l'énergie de la toute-puissance, n'avait donc rien en lui-même, dont la saine politique put s'indigner; mais le peu de dignité qui fut mise dans son exécution clandestine, jetta autour de lui un nuage de défaveur, qui ôta tout le prix de l'idée primordiale.

Il me semble qu'une reine d'un grand empire, ne devait point quitter, au milieu des ténèbres, son palais en criminelle, empruntant le nom inconnu d'une baronne de Cork, et ayant auprès d'elle le maître de vingt-cinq millions d'hommes, déguisé en valet de chambre. Une pareille évasion est plus digne du roi sans couronne, Théodore de Neuhoff, que de la fille de Marie-Thérèse et de l'héritier du trône de Charlemagne.

Il fallait que le jour même de l'attentat populaire qui arrêta le voyage de Saint-Cloud, Louis

XVI se présentât à l'assemblée nationale avec le prince royal, ses ministres, et un cortège nombreux d'ancienne noblesse, et qu'il eut le courage d'y prononcer, du fonds d'un cœur ému, le discours mâle et ferme que je vais transcrire, d'après les papiers du philosophe.

« J'étais votre maître, avant « que les malheurs de la France, « que je n'ai point faits, vous ap- « prissent à devenir le mien.

« Les soixante monarques qui « m'ont précédé, ont pu, je le « sçais, porter atteinte à la sou- « veraineté

« veraineté de la nation : c'est
« ce qu'ont fait les princes dans
« tous les ages, quand les états
« ignorant leurs droits, ont eu
« la faiblesse de se mettre en
« tutèle ; mais enfin je suis l'hé-
« ritier légitime de ses soixante
« monarques; loin d'avoir usurpé
« sur mes peuples, je leur ai fait
« l'abandon volontaire des plus
« beaux privilèges de ma cou-
« ronne : je ne me suis reservé
« que le droit de concourir à une
« législation bienfaisante qui doit
« les régénérer, et la perspective
« touchante d'être heureux de
« leur félicité.

« S'il existe un contract pri-
« mitif entre les rois et les na-
« tions, celui de la France avec
« le descendant de ses premiers
» souverains, n'a pu être rompu
« par la générosité et l'étendue
« de mes sacrifices.

« Si vous représentés une
« grande nation, que plusieurs
« siècles de despotisme ont dé-
« gradée, moi je représente ces
« conquérants de la première
« race, qui ont subjugué les Gau-
« les : ce Charlemagne, qui par
« son code a élevé les Français
« à la hauteur de son génie : ce
« magnanime Henry qui pouvant

« vous régir avec son épée, a
« mieux aimé vous gouverner
« avec son cœur : ce Louis XIV
« dont l'orgueil même a contri-
« bué à vous rendre aux yeux
« de l'Europe, le sentiment de
« votre dignité, et qui peut-être
« a expié le crime de ses guerres,
« en vous donnant un siècle de
« lumières.

« Je vous ai appellés pour exa-
« miner avec moi notre pacte pri-
« mitif, pour en modifier les
« clauses, pour unir si intime-
« ment l'état et le trône, que
« vous pussiés vous honorer un
« jour de mon dévouement à la

« volonté générale, et moi m'é-
« norgueillir de votre indépen-
« dance.

« Voyons maintenant, avec
« l'esprit de concorde et de paix,
« si parmi les choses mémorables
« que vous avés faites, pour im-
« primer au nom Français un
« grand caractère, il ne vous
« est rien échappé, dont la pos-
« térité rougisse un jour pour
« vous : rien, dont les puissances
« étrangères, liées d'intérêt avec
« ma maison, ayent droit d'ac-
« cuser votre injustice envers
« moi ou dumoins votre ingra-
« titude.

« Vous étiés dans l'origine des
« états-généraux, instruments ser-
« viles des rois mes prédécesseurs,
« quand ils avaient quelqu'éner-
« gie. Il vous a plu de conquérir,
« les armes à la main, le titre
« d'assemblée nationale, afin
« d'avoir un prétexte, à l'ombre
« de cette vague dénomination,
« d'assérvir votre monarque,
« dont vous commenciés la lon-
« gue minorité ; et maintenant
« qu'il ne paraît respirer que
« par votre bienfait, vous as-
« pirés au nom de convention
« nationale, pour avoir le droit
« d'asservir la nation même, et

« de lui ôter le pouvoir de re-
« viser votre législation.

« J'ai été allarmé un moment,
« je dois l'avouer, du progrès
« de vos premières conquêtes :
« la voix de l'honneur semblait
« alors me prescrire impérieu-
« sement de transmettre à mon
« fils la couronne de mes pères
« dans toute son intégrité : ainsi
« j'eus la faiblesse de consentir
« qu'on appellât une armée au-
« tour de ma capitale, non pour la
« foudroyer, ce qui eut été le
« dernier période de la démence
« et de la férocité, mais pour
« la rappeller, par l'appareil me-

« naçant de la force publique,
« à l'ordre antique et aux maximes
« de son gouvernement.

« Mais si on a surpris mon
« équité et ma religion, en m'a-
« rachant un acte oppresseur,
« contre lequel tout le reste de
« ma vie dépose, n'est-ce pas
« l'audace de vos principes qui
« semblait avoir provoqué ma
« résistance? votre conquête du
« titre d'assemblée nationale, sans
« mon aveu, et sans l'ordre de
« vos mandataires, a été le pre-
« mier acte d'hostilité entre nous:
« j'ai cru y voir non le partage,
« mais l'exercice exclusif de la

« souveraineté ; et mon contract
« primitif à la main, je me suis
« mis en défense.

« Quoiqu'il en soit, la voix
« publique a décidé entre vous
« et moi. Le patriotisme, en cor-
« rompant mon armée, lui a fait
« un devoir sacré de me déso-
« bèir ; les tours de la Bastille en
« s'écroulant, ont entouré mon
« trône de leurs décombres : alors
« j'ai vû que l'état était mûr pour
« un nouvel ordre de choses, j-ai
« plié, et pour la première fois
« en France, la majesté royale
« a cédé à la majesté de la nation.

« L'expiation de mon erreur « a été aussi solemnelle que l'er- « reur même. J'ai disgracié un « ministère prévaricateur, j'ai « renvoyé aux frontières des « troupes suspectes ; je suis venu « moi-même, avec toute la loyauté « de l'antique Chevalerie, me « mettre sous la sauve garde de « mes vainqueurs ; et, bravant « l'avenir le plus sinistre, je me « suis laissé traîner en triomphe, « dans les murs d'une capitale, « qui s'énorgueillissait du mas- « sacre de mes officiers et de la « chute de mes forteresses.

« Paris et la France entière,

« crurent en ce moment à la
« franchise de mon retour ; vous-
« même, dans le décret qui sui-
« vit la cessation des troubles,
« vous déclarâtes, que je venais
« d'acquérir plus que jamais des
« droits à la confiance de mes
« peuples. Un mois après, votre
« enthousiasme pour moi, prit
« encore un nouvel essor ; car
« lorsque le clergé et la noblesse
« me prouvèrent leur amour pour
» le trône, par leurs sacrifices pour
« la patrie, vous me proclamâtes,
„ à la face de l'Europe entière,
« restaurateur de la liberté Fran-
« çaise.

« Si depuis, je n'ai jamais varié
« dans les principes que je tenais
« de vous même, pourquoi l'état,
« que vous gouvernés, a-t-il cessé
« d'être un avec le trône ? pour-
« quoi m'a-t-on toujours regardé
« comme un ennemi qu'il fallait
« humilier, et comme l'usurpa-
« teur d'un pouvoir qu'il fallait
« abbattre ?

« Je n'avais de rapport avec
« vous que comme un roi aban-
« donné de ses sujets, qui vient
« capituler avec la force qui l'a
« détrôné, ou comme un père
« tendre qui vient consulter ses
« fils aînés, pour rétablir la cou-

« corde et la prospérité au sein
« de sa famille.

« Si j'ai capitulé avec vous sur
« la brèche du trône, il fallait
« me traiter avec tous les hon-
« neurs de la guerre qui m'étaient
« promis : il fallait respecter le
« malheur d'un souverain, qui
« n'était coupable que de se voir
« issu de soixante despotes.

« Si j'étais alors un père sen-
« sible, qui, pour épargner le
« sang, vient confier sa destinée
» aux aînés de sa famille, il fallait
« discuter paisiblement avec moi
« la nature du contrat paternel,
« le

« le modifier dans les articles qui
« compromettaient la liberté gé-
« nérale, attacher le faisceau des
« loix avec le lien des mœurs, et
« épurer ainsi la rigueur de l'em-
« pire par le charme de l obéis-
« sance.

« Sous quelque point de vue
« qu'on envisage cette révolu-
« tion, où une justice sévère vous
« imposait le devoir de négocier
« avec moi, la conciliation des
« droits imprescriptibles d'un
« grand peuple avec les priviléges
« de la couronne ; où si comba-
« tre au milieu des ruines était vo-
« tre élément, la politique vous

« commandait encore d'être gé-
« néreux envers votre monarque,
« puisque c'était l'unique moyen
« d'expier aux yeux des lumières
« le crime de votre victoire.

« Maintenant, voyez les amer-
« tumes dont on sème ma vie, de-
« puis plus de vingt mois, la gra-
« dation raffinée qu'on met dans
« le dépouillement de ma cou-
« ronne, les crimes qu'on me
« prête, les opprobres dont on
« me couvre : voyez, dis-je, ce
« spectacle terrible, et jugez vous.

« Je ne vous entretiendrai pas
« des libelles, que la licence effre-

« née de la presse multiplie cha-
« que jour contre moi. J'ai mis en
« les lisant la main sur mon cœur,
« et sûr de mon innocence, j'ai
« dit avec Théodose, à la vûe de
« ses statues qu'on mutilait, JE
« NE SUIS POINT PLISSÉ.

« Mais par quel délire de féro-
« cité, a-t-on laissé circuler dans
« ma Capitale, et jusqu'au sein
« de ma cour, des écrits du Cy-
« nisme le plus ténébreux, où
« me déchirant dans l'endroit le
« plus sensible, sous prétexte de
« quelques traits de frivolité, on
« peint la sage compagne de mes
« peines, comme l'héritière des

« Messaline et des Frédégonde ;
« où parceque l'or de l'état s'est
« égaré quelquefois dans les
« mains des favorites, on l'accuse
« de l'avoir livré aux ennemis de
« la France ? votre silence coupa-
« ble sur ces absurdes calomnies a
« fait croire qu'il importait à la li-
« berté publique, que mon cœur
« entouré de soupçons, se défiât
« de la femme á grand caractère,
« qui vous a donné un héritier de
« ma couronne.

« Avant que par amour pour
« mes sujets, je vous eusse donné
« une existence légale, j'étais en
« France l'unique législateur ;

« maintenant que ce titre formi-
« dable vous est confié, c'est
« moins en faveur de la nation,
« que contre moi que vous faites
« des loix ; vous avez anéanti une
« noblesse qui relevait mon trône
« aux yeux des étrangers, et un
« clergé qui le rendait sacré à la
« réligion de la multitude ; vous
« avez concentré en vous seuls
« tout l'exercice d'une souverai-
« neté, dont un titre de douze
« cents ans m'assurait du moins
« le partage ; vous m'avez ravi
« jusqu'au-droit de faire grace,
« droit sans le quel, dans des tems
« de troubles, une justice sévère
« n'est qu'une grande iniquité ;

« vous avez voulu que quand des « factieux puissants viendraient « renverser votre ouvrage, je ne « combattisse contre eux, que « comme le Satan de Milton, a- « vec mon impuissance et ma « nullité.

« Quelle est cette constitution, « monument informe de lumières « et de déraison, que vous avez « enfantée sans ensemble, et que « vous me faites sanctionner de « même? est-ce qu'un Code ne « tire pas toute sa force de son u- « nité? qui nous dit que la sages- « se de telle loi isolée, ne fera « pas injure à la raison de celles

« qui doivent la suivre ? vous n'a-
« vez pas le pouvoir de faire adop-
« ter à la France sa constitution,
« si ce n'est en masse, et moi mê-
« me je ne me dérobe au crime
« de cette sanction partielle que
« par son invalidité.

« D'ailleurs, en vertu de quel
« droit, si ce n'est de celui de
« conquête, m'avez vous inter-
« dit la faculté de discuter avec
« vous, une constitution, dont je
« suis une partie aussi intégrante
« et aussi essentielle ? quoi je
« pourrai modifier, où même re-
« jetter, des institutions qui ne me
« présentent qu'un vague intérêt,

« et il me sera défendu d'éxami-
« ner le pacte nouveau qui me lie
« avec vous, le pacte par lequel
« mon peuple est mon peuple, et
« en vertu duquel je suis Roi?

« Avez vous l'orgueil de croire,
« avoir donné a votre Code une
« perfection et une stabilité, que
« n'curent point ceux des Lycur-
« gue, des Numa et des Zoroas-
« tre? alors vous ne devez exiger
« de la nation et de moi, que cet-
« te foi aveugle, que les cultes re-
« vélés commandent à la crédulité:
« avèz vous le bon esprit de sup-
« poser vos institutions sujettes à
« l'erreur, comme l'entendement

« humain qui les a dictées ; alors « un examen sévère de ma part « est plus utile à l'état, que ma « sanction. Sous quelque point de « vue que le problême politique « soit envisagé, mon acceptation « pure et simple d'une constitu- « tion qui est à peine commencée, « est où une dérision, où une in- « jure à la raison de mes peuples.

« Cependant on est parti du « principe, que le descendant de « soixante souverains absolus n'é- « tait pas le maître de refuser son « acceptation pure et simple à un « Code dirigé contre lui et qu'il « ne connaissait pas ; une nuit

« horrible et qui devrait à jamais
« être effacée de vos annales, des
« brigands sont venus, la rage
« dans le cœur, et le blasphême
« à la bouche, m'investir dans
« mon palais, égorger mes gardes,
« présenter mille morts à la mere
« auguste du prince destiné à ré-
« gner sur vous, et me traîner
« avec opprobre, comme un ty-
« ran vaincu et détrôné, au mi-
« lieu de l'enceinte de ma Capitale.

« Un attentat plus grand en-
« core, à couronné cette
« nuit désastreuse : vingt mois se
« sont écoulés, et je ne suis
« pas vengé.

« Dans le silence des loix et de
« leurs dépositaires, on à craint
« que je ne rendisse quelqu'éner-
« gie à un scèptre qu'on tenait a-
« vec moi courbé vers la fange,
« et mes vainqueurs sont devenus
« mes geôliers, dans ma nouvelle
« prison des Thuileries.

« Cependant cette garde natio-
« nale, qui surveillait toutes mes
« démarches, pouvait encore être
« considérée comme une garde
« d'honneur; aussi je me suis
« consolé long-tems avec ce phan-
« tome de liberté; toute faible,
« toute délabrée qu'elle s'of-
« frait, c'était une espèce de

« planche après mon naufrage.

« Cette dernière ressource de « mon imagination bienfaisante, « vient de nouveau de m'être en- « levée ; ce matin même, une po- « pulace immense, que la garde na- « tionale, n'a pu où peut être n'a « pas voulu reprimer, est venue « me signifier, avec toute la dure- « té de l'audace impunie, que je « n'étais pas libre d'aller respirer, « avec ma famille, à deux lieues du « théâtre de vos sessions ; j'ai ré- « sisté trois heures, pour sauver « ce dernier crime à la révolution; « mais la force de l'anarchie l'a « emporté sur la force des loix,

« et je viens de reprendre mes « fers.

« Des fers au monarque par qui « seul dans ses états tout le mon- « de est libre! non c'est trop m'a- « vilir ; c'est trop faire injure á « ces millions de citoyens ver- « tueux, à qui je suis encore cher. « Je briserai, n'en doutez point, les « portes de la prison où vous me « détenez ; je n'ai besoin d'au- « cun secours : mon nom, mes « droits, et j'ose le dire, ma ver- « tu, quand je le voudrai, me « vaudront une armée. Libre en- « fin, j'irai vivifier de ma présen- « ce des provinces dans le déses-

« poir qui implorent mon appui ;
« j'irai , si le salut de la Patrie
« l'exige, jusqu'aux frontières de
« mes états, négocier en souve-
« rain avec les Rois suspects, qui
« sous prétexte de me défendre ,
« tenteraient de démembrer ma
« monarchie.

« Et ne calomniez pas cette
« médiation en disant qu'elle ap-
« pelle en France les puissances
« étrangères : je déclare solemnel-
« lement que je regarde comme
» un crime de faire intervenir les
« Rois dans ma querelle ; et si
« malgré moi ils s'armaient pour
« ma cause, c'est à la tête de l'ar-

« mée même avec la quelle vous
« assiégerez mon trône, que je
« me mettrai pour les repousser.

« Mon éloignement momen-
« tané de cette ville, devenue le
« foyer de toutes les discordes et
« de tous les crimes, amènera en-
« core moins la guerre civile : je
« ne veux avoir d'armée que con-
« tre les perturbateurs, et non con-
« tre des citoyens; et si, par une
« fatalité que je ne pourrais vain-
« cre, mes peuples se trouvaient
« forcés à s'entredéchirer pour
« ma querelle, j'imiterais ce sage
« roi d'Egypte Sabbacon, qui in-
« vité par un oracle à un massacre

« de prêtres, crût que le ciel lui « défendait de régner; j'abdique- « rai ma couronne.

Le philosophe était persuadé qu'une pareille harangue était un vrai manifeste contre les perturbateurs; et que l'effet indubitable de ce manifeste, aurait été de rallier tout les bons citoyens des deux partis sous les drapeaux réunis de la Patrie et de la couronne.

Au lieu de cette démarche vigoureuse, Louis XVI trompé par une intrigue de cour, quitta son Palais en fugitif, avec les anxiétés d'un coupable qui aurait des re-

mords ; et comme les fautes des Rois appellent les crimes des sujets, l'infortuné Monarque se vit arrêté sur le pont de Varennes, par des hommes qui mirent le patriotisme à outrager leur souverain, par des hommes que des décrets des législateurs ont récompensés et dont les noms n'en arriveront pas moins couverts d'opprobre, auprès des sages qui se chargeront d'en crayonner l'histoire.

Depuis cette époque, si flétrissante pour l'honneur Français, la convention nationale se laissa maîtriser par les évènements ; elle

souffrit que Louis XVI fut traîné de ville en ville, aumilieu des imprécations d'une multitude qui se croyait libre, parceque rien ne refrenait sa férocité ; elle vit de sang froid le nom de ce prince, n'a gueres l'idole de ses peuples, arraché de tous les monuments de la Capitale, et n'avoir plus d'azile que le cœur de quelques sages ; et consacrant par ses décrets le plus coupable des interrègnes, elle s'attribua la plus impérieuse des régences, pendant que le Monarque resserré plus que jamais dans sa prison, n'avait pas même le pouvoir d'abdiquer sa couronne.

Enfin cette convention nationale, après avoir achevé son code, et en avoir interdit, pendant longtems, la revision à la nation qu'il allait enchaîner, se démit de la toute-puissance, et alla mourir obscurement, comme le Rhin au milieu des sables, en tentant de couvrir de gloire le serment petit et indiscret du jeu de paume.

FIN DU SIXIEME VOLUME.
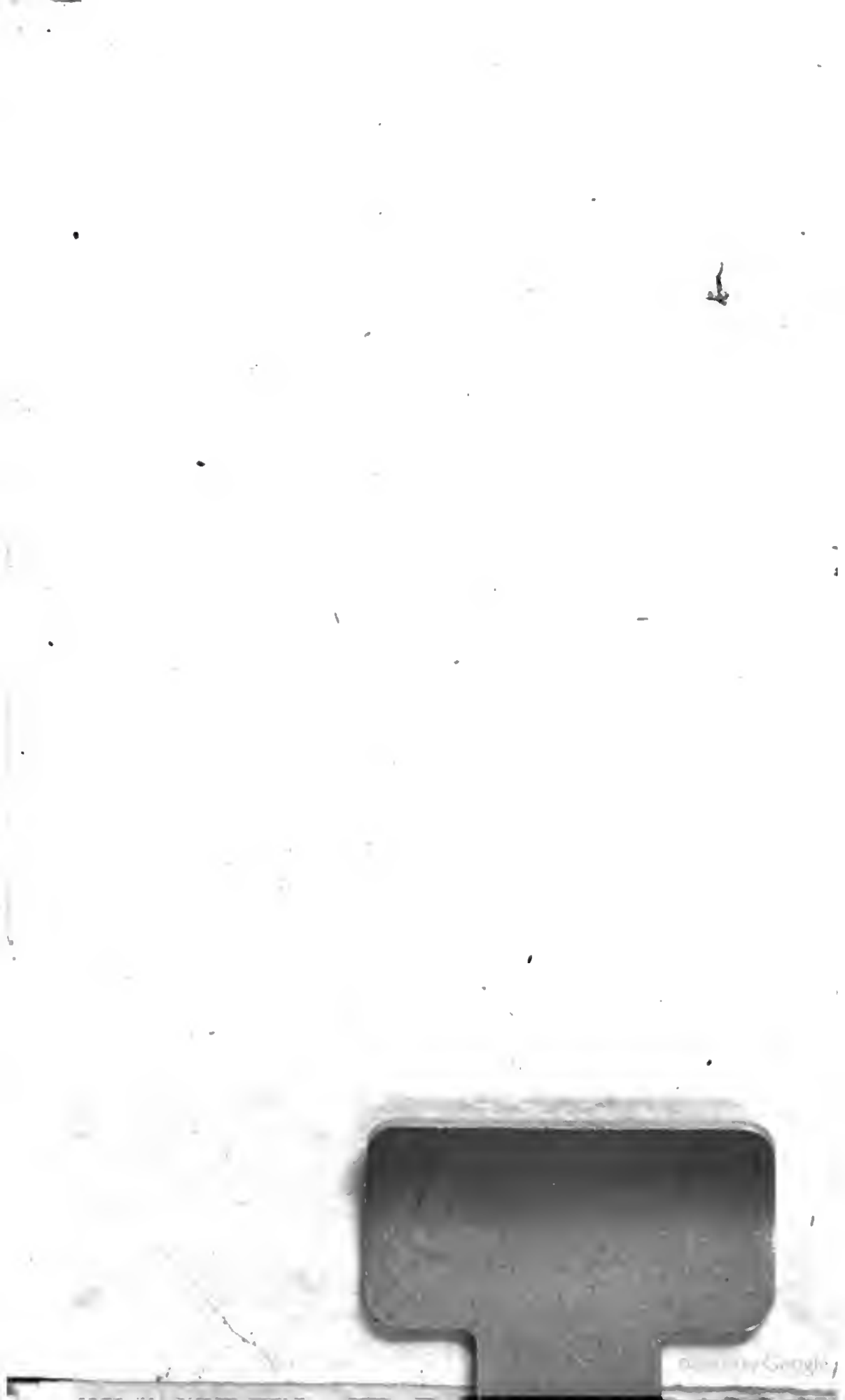
ANT 131F542